

L'ILLUSTRATION

RENÉ BASCHET, directeur.

SAMEDI 10 MARS 1928

Gaston SORBETS, rédacteur en chef.

86^e Année. — N° 4436.



UNE CÉRÉMONIE DE TRADITION OCCIDENTALE EN ÉTHIOPIE. — Pose de la première pierre
de la gare des voyageurs à Addis-Abeba.

Le ras Taffari, régent de l'Empire, tient à la main le parchemin commémoratif qui va être scellé dans la pierre : derrière le ras, le gouverneur de la ville, Kantiba Nassbou.

Phot. Chahbaz. — Voir l'article page 221.

LES MŒURS NOUVELLES

CULTURE ET TECHNIQUE

J'ai eu comme voisins de campagne un helléniste qui était presque un poète et un poète qui restait presque un helléniste. Tous deux se promenaient dans une voiture automobile qui leur appartenait, mais celle de l'un était conduite par le fils, celle de l'autre par la fille. Ce jeune homme et cette jeune fille sont du même âge : ils ont aussi peu de goût pour la poésie et le grec que leurs pères montraient peu d'habileté pour la mécanique. De même, dans presque toutes les maisons d'aujourd'hui, quand un accident interrompt le courant électrique, qui sera capable de remettre, en se jouant, les plombs ?... Les mêmes mains, qui excellent à la raquette et au volant, manient avec grâce la pince et le ciseau. Les vieux, qui n'ont appris qu'à penser, ne savent point agir ; les jeunes, qui ne savent qu'agir, ne se préoccupent guère de penser.

Aux uns, la culture ; aux autres, la technique.

Cette différence entre le développement théorique et l'entraînement pratique constitue sans doute le principe premier de toutes les différences secondaires, mais plus visibles, qui ont déjà été tant de fois signalées entre les générations d'hier et celles d'aujourd'hui. Mais le caractère des individus n'est pas indépendant des sociétés où ils vivent, puisque ce sont les sociétés qui les façonnent, et il arrive seulement que les effets soient plus faciles à discerner et à reconnaître que les causes. C'est par les traits apparents des individus que l'on est conduit à rechercher les états profonds des sociétés, et nous saurions bien peu de chose des changements secrets du monde sans l'appareil enregistreur et grossissant des mœurs : les racines ne sont pas habituellement perceptibles au même degré que les feuilles ; et seules, parfois, les dernières conséquences révèlent le lointain point de départ. Il est donc à penser que l'observation que nous venons de faire sur les hommes ne s'appliquerait pas moins exactement aux peuples. Sans doute, parmi ceux de l'ancien et du nouveau continent, les uns ressemblent-ils à nos quinquagénaires érudits et lettrés, les autres à nos jeunes mécaniciens... Ainsi, dans le sein de chaque nation et entre les nations elles-mêmes, tout le désordre momentanément s'expliquerait par un conflit de la culture et de la technique.

**

Mais définissons d'abord.

Chacun, surtout en France, se fait une idée assez exacte de la culture : on en a tellement parlé, jusque dans les assemblées politiques !... Elle peut appartenir également à des personnes et à des collectivités. Chez les premières, elle suppose une longue éducation et, chez les autres, une longue tradition. Elle est fonction du temps et acquiert du prix avec la durée. Les peuples qui la possèdent ont une histoire et les esprits qui en sont ornés une expérience. Elle n'illumine point par éclairs et ne procède point par bonds. Elle est aussi continue que lente. Il faut en participer soi-même pour la reconnaître chez les autres. Elle est le propre des maîtres et non pas des élèves. Elle aime les têtes penchées et les pantalons marqués aux genoux. Ceux qui en sont dénués affectent de la prendre pour le pédantisme et traitent de pions les délicats : il ne peut pas se trouver d'erreur plus ingénue, puisque le

propre de la culture est de porter non sur le savoir, mais sur l'exercice même de l'esprit. Elle ne vise nulle capacité particulière, mais une capacité d'ensemble. De même qu'une bonne gymnastique a pour objet de créer et de développer la force et la souplesse des muscles, une éducation raffinée ne cherche qu'à assurer la liberté et la justesse de l'intelligence, la modération et la délicatesse de la sensibilité, l'énergie régulière et douce de la volonté. Quoiqu'elle vienne du passé, elle est surtout une virtualité, et son mérite est l'avenir qu'elle enveloppe. Elle ressemble bien plus à une méthode qu'à une science, à une attitude qu'à un bagage. La façon de penser vaut mieux que ce qu'on pense, et ce goût de la pensée pour la pensée se reconnaît chez les hommes ou les peuples par la grâce d'un sourire et d'un scepticisme, qui n'est ni du découragement ni du renoncement, mais seulement de l'équilibre et de la sagesse, car ce n'est point nier la vérité que de savoir combien elle est multiple et fuyante. L'homme cultivé a cessé de se prendre lui-même pour la mesure de toutes choses, et le premier signe de la culture, c'est d'admettre qu'il en puisse exister une autre.

La culture, comme on le voit, est donc tournée tout entière vers le dedans, vers le sujet, comme disent les philosophes : elle transforme celui qui l'acquiert. Elle porte sur toutes les aptitudes, sur tous les goûts et modifie toutes les fonctions humaines. Elle est littéraire, artistique, mondaine : politesse de l'esprit et charme des mœurs. Elle était le terme et le but des « humanités »... Fleur de la civilisation, fruit de la société, d'essence empirique et produit de luxe, elle ne sert à rien — qu'à vivre...

La technique, au contraire, est tournée vers le dehors, vers l'objet. Ce qu'elle modifie, ce sont les choses, le milieu, les éléments matériels de l'existence. Pour un adolescent, voyez la différence entre faire une version et changer une bougie de moteur : dans le premier cas, c'est lui qui profite ; dans le second, la voiture. La technique est scientifique, industrielle, pratique : elle résume l'ensemble des procédés par lesquels l'homme agit sur la matière ; elle a commencé dans les cavernes par la taille des armes de pierre ; elle s'accomplit et triomphe sur la table opératoire d'un chirurgien et dans la fabrication standardisée d'une voiture automobile. Elle confère à qui la possède une habileté, non une supériorité. Elle accroît le rendement, non la valeur des individus et des peuples. Il y a des imbéciles adroits, et les sauvages furent artisans. Il arrive même que, indépendante par nature de l'intelligence elle-même, elle finisse par s'opposer à elle. Il y a un domaine d'activité où elle devient de plus en plus dangereuse : le domaine artistique. Dans l'interprétation, combien souvent la virtuosité exclut-elle la sincérité et la nature ? Dans la création, combien souvent le métier ne fait-il pas tort à l'art ?...

**

Après ces définitions, il n'est pas malaisé de voir en quelle partie du monde moderne prédomine la culture, en quelle autre prédomine la technique.

Les peuples de l'Occident possèdent de longues traditions. Parmi eux, la France détient, par excellence, le prestige de cette culture ou, plus exactement, la France possède la capitale de la culture. Sans doute même faut-il trouver là, en passant, l'explication d'un fait extrêmement curieux et qui frappe, sans

qu'ils s'en rendent bien compte, tous les étrangers : la France, si j'ose dire, est moins grande que Paris. La France est un pays dont le développement économique du monde moderne n'a cessé, il faut avoir le courage de le bien voir, d'accuser la régression. Les nations, aujourd'hui, comptent par leur masse : notre pays n'est pas une masse. Par sa population et son industrie, il ne peut occuper le premier rang... Or, la capitale de cette nation prime cependant toutes les autres. Le lieu commun est toujours vrai : Paris reste unique, et son prestige n'est pas atteint, bien au contraire. A l'intérieur même, cette disproportion entre le pays et sa capitale s'est révélée par l'opposition, qui n'existe chez aucune autre nation, entre Paris et la province. Il semble que, pour les Français eux-mêmes, habiter Paris ait toujours été et demeure un privilège sans pareil. N'est-ce pas justement parce que Paris est la capitale, non pas de la région qui s'étend de la Méditerranée à la Manche et de l'Atlantique aux Alpes, mais de la culture occidentale ?... Certes, Paris est riche de beautés et de plaisirs. Est-ce là, pourtant, son attrait véritable et son rayonnement effectif ?... Ce qu'on y respire dans la grâce de son fleuve, de ses quais historiques et de ses avenues, c'est une atmosphère toute chargée d'expérience humaine et de vie harmonieuse. Ce que l'humanité, au cours lent des âges, a acquis de plus précieux et de plus délicat, la beauté grecque et la justice romaine, la sombre foi féodale et le luxe des rois, tout ce qui a pu être sauvé des décadences et des révolutions, tout cela a été déposé et reste sensible sur la Seine, entre le Louvre et l'Institut.

En revanche, il n'est que faire d'avoir traversé soi-même l'Atlantique : il suffit d'avoir feuilleté les remarquables ouvrages qui se sont récemment multipliés sur les Etats-Unis pour constater que l'Amérique est par excellence soumise à la technique : New-York s'oppose à Paris comme l'artisan à l'artiste ou, plus exactement, l'ingénieur à l'architecte... Le caractère le plus saillant de l'Amérique, en effet, celui qui résume probablement tous les autres, c'est l'inégalité de développement entre les différents modes de la conduite humaine. Ces habiles sont des enfants. Leurs usines sont parfaites, mais leurs lois sont boiteuses. Chez eux, on voit triompher un Ford, mais on a vu aussi des condamnés attendre sept ans leur électrocution : l'industrie est plus développée que la justice. Très exactement, les Américains sont des maîtres dans l'art de transformer les choses : ils sont des apprentis dans l'art de se développer eux-mêmes. La technique règne, la culture manque.

Il ne faudrait donc pas chercher plus loin le principe du malaise qu'ont connu, ou que connaissent encore, les peuples modernes et qui est, pour les vieux peuples à culture, de s'adapter à la technique, pour les jeunes nations à technique de s'improviser une culture. L'Amérique est à la recherche d'un passé, l'Europe d'un présent. Si l'on compare les Etats-Unis et le Japon, l'expérience prouve qu'il est plus aisé de conquérir le présent que d'acquiescer le passé. Un demi-siècle suffit à l'industrie : combien de siècles réclame une tradition ?...

Pour nous en tenir à l'Europe, on pourrait classer les nations de ce point de vue, d'après le degré d'équilibre où elles sont parvenues entre ces deux disciplines, celle qui vient de la science, celle qui vient de l'expérience. D'un côté, on mettrait les nations de longue tradition et de forte vitalité qui, progressivement, ont tenté de se moderniser, comme la France et l'Angleterre : d'un autre, on trouverait celles

qui, pour des raisons historiques propres, après un moment d'éclipse à l'avènement de la technique, se sont soudain réveillées et se sont mises, selon la manière japonaise, à un travail rapide d'adaptation moderne : l'Italie, l'Espagne. L'Italie du nord, la Catalogne ne sont-elles pas parmi les régions les plus industrialisées du globe et selon les méthodes les plus neuves ? Entre les deux, il faudrait placer l'Allemagne, qui avait commencé son évolution technique plus tôt et qui l'a poussée si vite à son point de perfection. En Allemagne s'imposèrent la méthode, la science. Mais cette nouveauté prussienne se greffait sur une tradition germanique, et peut-être découvre-t-on là le vrai secret de la guerre de 1914. Il y a eu rupture d'équilibre entre les deux éléments : la technique (de la guerre) l'a emporté sur la culture de la vieille Allemagne. Veillons à ce que d'autres nations n'aient pas à subir, dans cette crise de la modernisation, une semblable rupture d'équilibre!...



Sommes-nous donc réduits à nous demander, devant cette opposition des deux pratiques humaines, qui l'emportera du vieil esprit de l'Europe ou de la jeune standardisation américaine ?

Pour le moment, certes, est manifeste la tendance universelle. Partout dominant l'ingénieur, l'artisan, le constructeur, et partout perdent de leur prestige l'intellectuel, l'artiste, le poète. Je viens de visiter un pays très ancien, à longue et noble culture, dont les reines jadis hospitalisaient les philosophes : la Suède. Là, on admire encore la France littéraire et l'Allemagne scientifique : pourtant les mœurs, les affaires, l'industrie, tout porte pareillement la marque des Etats-Unis. Jusque dans son aspect crépusculaire, avec ses lumières étagées sur les collines, Stockholm fait penser à New-York.

A mesure qu'un peuple se modernise, il fait plus grande la part de la technique : la technique finira-t-elle donc par supprimer toute culture, ou bien ce conflit n'est-il qu'apparent et passager ?

De tout temps, l'homme a été un artisan et le premier travail de ses mains a été de se fabriquer des outils. Dans l'antiquité, au temps de la société homérique et hésiodique, l'industrie

avait pour centre la maison elle-même : toute production était domestique. Dans certaines villes, l'activité économique fut longtemps considérée comme une déchéance civique, mais il n'en fut pas de même dans la démocratie athénienne, et bientôt l'atelier se substitua à la maison : le métier apparut. Les conquêtes d'Alexandre étendirent encore et intensifièrent, avec les matières premières, cette organisation industrielle : elle atteignit son apogée sous l'Empire romain, où des ateliers et des manufactures prirent les proportions de véritables firmes. L'antiquité a donc très largement pratiqué la division du travail et la spécialisation. Rien n'est nouveau, et il ne semble pas qu'il y ait antinomie nécessaire entre la production intellectuelle et la production matérielle.

Nous sommes à une époque de transition, voilà tout.

Regardons de plus près, en effet, ces jeunes gens dont nous avons marqué, au début, le caractère pratique et l'esprit positif. Il y en a, parmi eux, qui, pour un motif particulier, ne se sont pas laissés entraîner complètement dans le train, rare élite, je le veux bien, mais qui suffit à marquer une tendance : alors, ceux-là, quelle inquiétude les trouble?... Ils sont effrayés du vide de leur esprit, de leur cœur. Ils ne savent à quoi se vouer ni se dévouer, et la réflexion les désespère. Ils sont aussi tristes, ils se sentent aussi vains que les premiers romantiques. Ils cherchent, ils attendent... Ainsi bientôt ce qui est encore exceptionnel deviendra général et peut-être l'instant n'est-il pas éloigné où l'humanité dégrisée prendra en pitié ses usines et ses mécaniques. Elle se remettra éperdument à la recherche d'un idéal.

Que l'Europe, que la France conservent donc leur mission, mais renouvellent leur tâche. Le problème est clair, le devoir net. La technique d'aujourd'hui a rendu nécessaire non pas la disparition, mais la transformation de la culture d'autrefois. Toute la civilisation gréco-latine fut fondée sur l'expérience : toute la civilisation moderne est fondée sur la science. La technique, en son domaine, est donc souveraine : son règne est absolu. La culture de l'avenir ressemblera à l'ancienne, mais, au lieu de s'opposer aux techniques, elle les enveloppera et les harmonisera pour les dépasser. Notre défaut fran-

çais, notre faiblesse est d'être gréco-latins et de faire trop petit encore, dans le plan de notre éducation nationale, le développement de l'esprit par les sciences. Il faut nous rendre plus modernes, c'est-à-dire que, gardant le même but, qui est l'accomplissement de l'humanité dans chaque homme, nous le poursuivrons par des moyens différents et atteindrons justement la culture par la pratique intelligente des techniques. Un pianiste qui n'a que des doigts n'est sans doute pas un artiste. Mais que penser d'un artiste qui n'a pas de mécanisme ? Le virtuose vrai met au service d'une interprétation supérieure une exécution impeccable. Ainsi, dans la pratique générale de la vie, que sert l'esprit sans habileté et qu'est-ce que l'habileté sans esprit ? Puisque le grand moyen d'action que possède l'homme, la science, est aussi un moyen de culture, qu'il apprenne à mener de front l'aménagement des choses et la formation des âmes : telle sera la tâche de demain. Tel doit rester, à la tête de l'Occident, le rôle de notre pays.

GASTON RAGEOT.



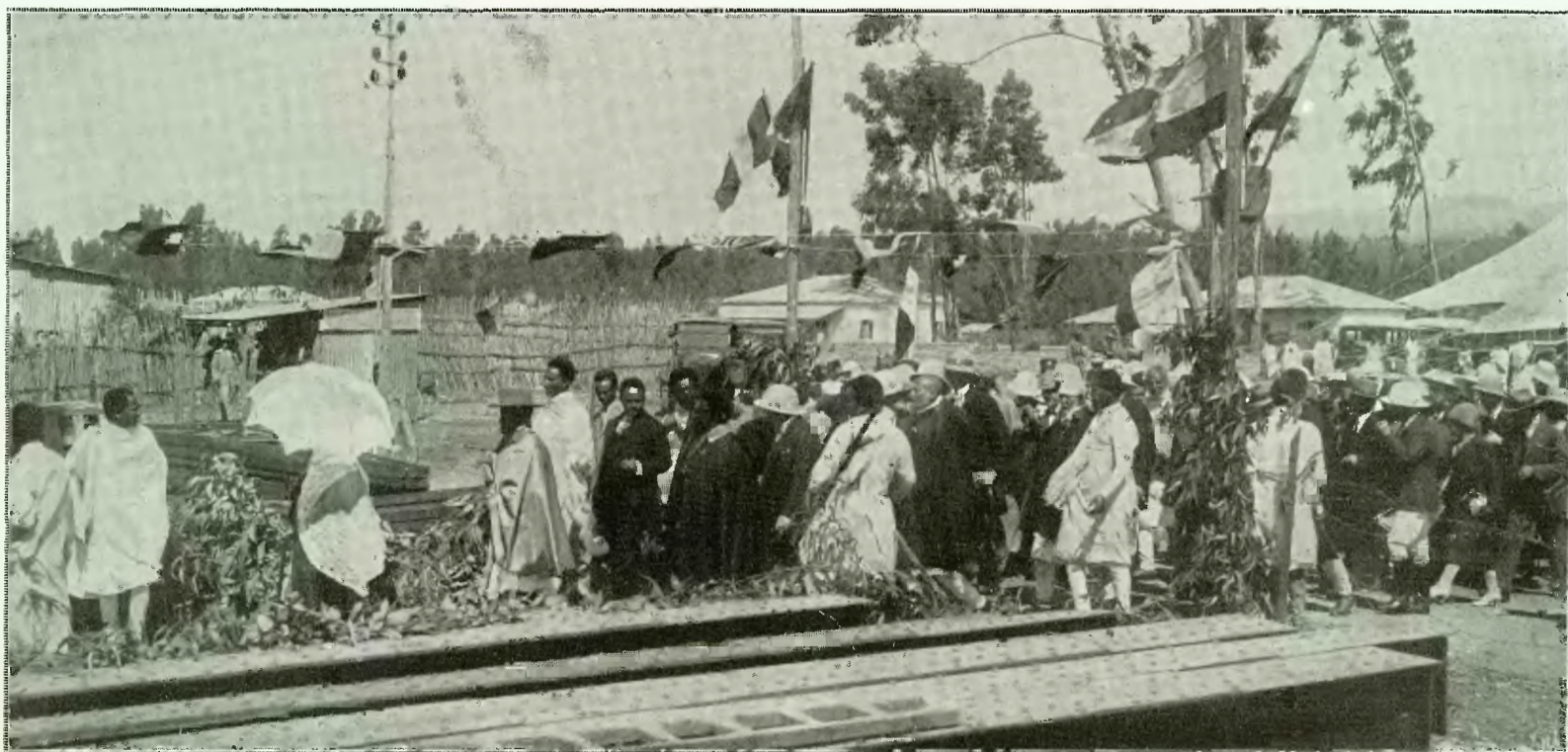
L'ACHÈVEMENT DU CHEMIN DE FER FRANCO-ÉTHIOPIEN

Le 13 février, en présence des grands dignitaires de l'empire, des représentants des puissances étrangères et d'un grand nombre de leurs ressortissants, S. A. I. et R. le ras Taffari a procédé à la pose de la première pierre du bâtiment des voyageurs de la gare d'Addis-Abeba.

Ce bâtiment, dont la construction a été confiée à la Société technique et industrielle d'entreprises de Paris, qui l'exécute d'après les plans de l'architecte Barrias, couronnera, par un monument digne d'elle, l'œuvre entreprise par la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien.

Cette œuvre, patronnée par S. M. l'empereur Ménélik, et dont les débuts remontent à 1898, s'est poursuivie au milieu de difficultés sans nombre, le rail traversant, en effet, quelque trois cents kilomètres de régions désertiques avant d'atteindre, avec la riante cité de Diredaoua, les contreforts des fertiles plateaux abyssins. L'achèvement et la mise en exploitation, vers 1917, de la voie ferrée ainsi entreprise pour relier, sur une longueur de 748 kilomètres, la capitale de l'empire éthiopien à notre port de Djibouti, furent l'origine du grand essor économique du pays.

C'est ce qu'affirmèrent les discours prononcés au cours de cette cérémonie par le directeur général de la Compagnie et les représentants de la France et de la Belgique. C'est ce qu'exprima, à son tour, S. A. I. le ras Taffari remerciant, au nom du peuple éthiopien, la Compagnie du chemin de fer pour l'aide efficace qu'elle a apportée au point de vue commercial et intellectuel. Enfin le prince héritier affirma également les liens d'amitié qui unissent depuis longtemps la France à l'Ethiopie.



Le ras Taffari (coiffé d'un feutre gris) et sa suite vont procéder à la pose de la première pierre du bâtiment destiné aux voyageurs à la gare d'Addis-Abeba.

Phot. Chahbas.



Au Quai d'Orsay, le 3 mars : M. Briand et M. Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne, signant l'accord franco-espagnol sur Tanger.

POLITIQUE ET DIPLOMATIE

LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Le Conseil de la Société des Nations a ouvert à Genève, le 5 mars, sa quarante-neuvième session trimestrielle, sous la présidence de M. Urrutia, représentant de la Colombie. Outre les affaires courantes, dont la plus importante est celle des optants hongrois en Transylvanie, deux questions politiques d'un intérêt

immédiat figuraient à son ordre du jour : le différend polono-lithuanien et la contrebande d'armes hongroises de Saint-Gotthard.

On sait qu'à sa dernière session de décembre 1927 le Conseil avait « recommandé » à la Pologne et à la Lithuanie d'entrer en relations directes pour le règlement de leur conflit, tout en proposant ses bons offices au cas où les négociations entre gouvernements n'aboutiraient pas. Depuis lors, la Lithuanie avait opposé une fin de non-recevoir, sous différents prétextes, aux offres faites par la Pologne en vue de

commencer les pourparlers. A une première note de M. Zalewski, en date du 8 janvier, M. Voldemaras avait répondu, le 16, d'une façon dilatoire. Une seconde note fut envoyée par M. Zalewski le 11 février. C'est seulement le 29 février que M. Voldemaras y fit réponse. Après une longue contestation de différents faits allégués par la Pologne, il proposait soit de demander à la Société des Nations l'assistance qu'elle avait promise, soit d'ouvrir des négociations verbales directes, le 30 mars, à Königsberg. La première de ces suggestions était peu conforme à l'esprit de la recommandation du Conseil, qui n'entendait intervenir à nouveau que si les deux parties ne parvenaient pas à s'entendre. Quant au choix de Königsberg comme siège des pourparlers, il pouvait paraître étrange, car cette ville essentiellement prussienne ne semblait pas offrir l'atmosphère de sérénité désirable. C'est là sans doute ce qu'a estimé le Conseil puisque, dès sa première réunion, il a demandé à M. Voldemaras de venir s'expliquer personnellement à Genève.

L'affaire des mitrailleuses de Saint-Gotthard se présente sous un double aspect. La Hongrie persiste à contester le droit qu'avait le président en exercice du Conseil de la Société des Nations d'intervenir en dehors d'une session régulière de ce Conseil et sans l'assentiment de ses collègues. C'est là une question de procédure. S'il apparaît que les règlements de la Société des Nations ne sont pas assez souples pour autoriser de plein droit de pareilles initiatives commandées par le souci supérieur de la paix européenne, il importe de les modifier au plus tôt. Mais cette discussion toute théorique laisse intact le fond de l'affaire. L'incident de Saint-Gotthard a manifestement démontré que la Hongrie tend à enfreindre l'esprit et la lettre des traités quant à son désarmement. Le Conseil de la Société des Nations, en vertu de son droit d'investigation, se doit de prendre une mesure à son égard. Au cours de leurs premiers entretiens, les membres du Conseil ont envisagé sous quelle forme ils déclencheraient leur action. Quant à l'enquête particulière sur les mystérieux wagons, leur chargement, leur destination véritable et la réalité même de la destruction ordonnée par le gouvernement hongrois et qui a pu n'être qu'une substitution habile, plus il s'écoule de temps et moins elle sera possible.

L'ACCORD FRANCO-ESPAGNOL DE TANGER

Les conversations qui se poursuivaient depuis une quinzaine de mois entre la France et l'Espagne, au sujet du régime de Tanger, ont enfin abouti à un



Ce qui reste des mitrailleuses de Saint-Gotthard : un monceau de la ferraille vendue à l'encan, le 24 février, par les autorités hongroises.

accord qui a été signé à Paris, le 3 mars, entre M. Briand et M. Quinones de Leon. L'Espagne désirait voir modifier un statut qui ne paraissait pas lui offrir de garanties suffisantes pour sa sécurité ni son autorité dans la zone dévolue à son influence. Le gouvernement français s'était déclaré favorable en principe à cette demande, pourvu qu'elle respectât les traités existants et se tint dans le cadre du statut de 1923. L'accord intervenu donne satisfaction à l'Espagne, dont il renforce la position, particulièrement en ce qui concerne la police, et il respecte les scrupules français. Comme il avait été convenu, il doit, avant d'entrer en vigueur, être soumis à l'agrément des gouvernements de Londres et de Rome, avec lesquels la conversation se continuera. Il s'agira alors de trouver le moyen d'introduire l'Italie, qui l'a toujours réclamé, dans le contrôle du territoire international, sans doute en la chargeant des services d'hygiène jusqu'ici confiés à l'Espagne.

LES ÉLECTIONS POLONAISES

Des élections générales à la Diète ont eu lieu en Pologne le 6 mars, selon le système de représentation proportionnelle. Le droit de vote était accordé à 15 millions de Polonais au total, réparti en 64 arrondissements et 18.000 cercles électoraux. Les listes en présence se réclamaient d'une trentaine de partis différents, mais, en réalité, la plupart de ces partis étaient sans grande importance et la lutte s'est livrée entre le bloc dit de collaboration avec le gouvernement et le bloc d'opposition. Le premier comptait des radicaux et des conservateurs agrariens, des libéraux et des démocrates; le second, des social-démocrates, des réactionnaires, des populistes chrétiens et des représentants de minorités ethniques, mais, au sein même de tous les groupes, il y avait des partisans et des adversaires du maréchal Pilsudski. La consultation électorale a donné au gouvernement un avantage considérable. Sur 444 sièges, son parti même n'en détient sans doute personnellement que 135, mais il assurera facilement sa majorité par l'appoint des groupes de gauche. Ce sont, d'ailleurs, les partis de droite qui ont été les plus éprouvés, car ils sont passés de 231 sièges à 71.

LES RAPPORTS ANGLO-ÉGYPITIENS

De nouveau, des difficultés viennent de surgir entre l'Angleterre et l'Égypte. A vrai dire, elles n'avaient jamais cessé depuis 1922, date à laquelle l'Angleterre a reconnu à l'Égypte son indépendance tout en la limitant par des réserves essentielles, relatives principalement à la défense des communications impériales, à la protection des étrangers et au condominium du Soudan. Le parti nationaliste n'a jamais accepté ces réserves. Or il détient, à la Chambre, la grande majorité des sièges. Cette situation a souvent mis dans un grand embarras le roi Fouad et les ministres auxquels il faisait appel, partisans d'un certain opportunisme à l'égard de l'Angleterre. Le président du Conseil, Saroit pacha, avait profité, l'été dernier, de son séjour à Londres, où il accompagnait le roi d'Égypte, pour amorcer la négociation, tenue rigoureusement secrète, d'un nouveau traité entre l'Angleterre et l'Égypte. Il avait obtenu du *Foreign Office* des concessions importantes. C'est ainsi, par exemple, que l'Angleterre consentait à l'abrogation presque totale des capitulations, au remplacement de son haut-commissaire par un ambassadeur, comme dans les Dominions, et à celui du Sirdar, jusqu'ici toujours britannique, par un général égyptien. Elle autorisait également l'Égypte à conclure librement des traités de commerce, sinon des traités politiques. Mais elle maintenait le régime du Soudan et l'occupation militaire, qui ne s'exerce, en fait, que dans la zone du canal de Suez, tout en acceptant sur ce dernier point que, si un accord n'était pas intervenu d'ici dix ans, le litige fût déferé à la Société des Nations. Avant de signer un pareil traité qui lui paraissait fort avantageux pour l'Égypte, Saroit pacha eût dû en donner connaissance à ses collègues du cabinet. Ceux-ci, craignant de mécontenter les nationalistes intransigeants, l'ont rejeté. Saroit pacha a donc offert sa démission au roi Fouad le 4 mars, et la situation politique reste des plus confuses.

R. L.

LE ROI DU CAMBODGE EN COCHINCHINE

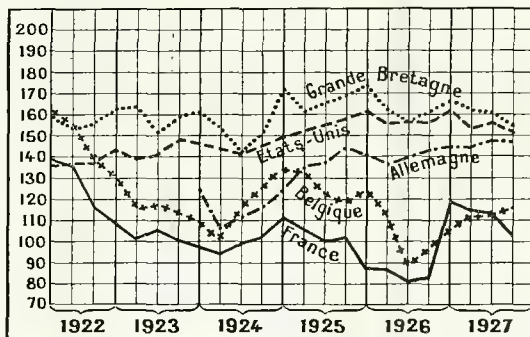
Le roi du Cambodge S. M. Monivong, fils de Sisowath, le roi défunt dont, précisément, la dépouille mortelle, après sept mois, est actuellement incinérée en grande pompe, vient d'effectuer un voyage en Cochinchine à bord de son yacht, dans le courant du mois de janvier. Le souverain, pendant son séjour à Saïgon, a rendu visite au *Jules-Michelet*. Ce croiseur, portant le pavillon de l'amiral Stotz, commandant les forces navales françaises en Extrême-Orient, était arrivé à Saïgon le 16 janvier, venant de Changhaï, où, depuis plus de quinze mois, il avait monté presque sans interruption la garde pour la protection de la colonie européenne. Le roi, protocolairement salué par une salve de vingt et un coups de canon, a été reçu à son bord par l'amiral. Parmi les autres personnalités qui assistaient à cette visite se trouvaient M. Blanchard de la Brosse, gouverneur de la Cochinchine; M. Le Fol, résident supérieur au Cambodge, et M. Rouelle, maire de Saïgon.

LE PRIX DE LA VIE ÉVALUÉ EN OR DANS LES PRINCIPAUX PAYS

Nous nous plaignons que la vie soit chère en France. Cependant, la comparaison des prix payés en France et ailleurs pour les mêmes objets de consommation courante fait apparaître avec évidence la situation privilégiée dont nous jouissons.

Cela est particulièrement vrai pour l'alimentation. Si l'on suppose que, dans chaque capitale des principaux pays européens, une ménagère aille faire ses provisions et que chacune d'elles achète les mêmes quantités et qualités de denrées, on s'aperçoit que la Parisienne aura payé, en francs-or, une somme très inférieure à celles qu'auront déboursées respectivement les ménagères de Londres, de Rome et de New-York.

C'est cette comparaison qui est rendue sensible par cette figure, que nous communiquons le comité technique de l'alimentation (section de la vente au détail). Alors que le panier de provisions revient à plus de 150 francs-or en Suisse, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Suède, au Danemark, à 150 francs en Allemagne, alors qu'il se paie encore de 140 à 150 francs en Italie, en Finlande et en Pologne, il ne coûte à Paris que 112 francs-or!



Indices trimestriels des prix de détail en or.

Voici comment ces comparaisons sont établies :

Dans chaque pays existe un service d'observation des prix. Il a fait choix d'un certain nombre de marchandises-types dont il relève périodiquement les cours. Le prix des unités des marchandises considérées est additionné et la moyenne en est extraite. Pour comparer aisément ces moyennes, on exprime par le chiffre 100 celle de l'année ou du mois choisi comme base de comparaison (généralement juillet 1914) et on réduit les moyennes successivement établies à un pourcentage du chiffre de base. On obtient ainsi un nombre-indice d'une lecture facile et immédiatement instructive.

Prenons des exemples dans la réalité.

En France, l'indice des prix de gros est établi en tenant compte de vingt-cinq produits industriels et de vingt denrées alimentaires. L'indice des prix de détail se construit sur les prix de treize denrées de consommation courante. Enfin, il est publié un indice du coût de la vie qui tient compte des dépenses d'alimentation, de chauffage et éclairage, de logement, d'habillement et des « dépenses diverses » d'une famille ouvrière-type, que l'on suppose composée de quatre personnes, consommant toujours les mêmes produits en quantités constantes.

Voyons comment est construit cet indice des prix de détail ; le tableau ci-après en contient toutes les

données : pour chaque denrée, on multiplie le prix de l'unité par la quantité correspondant à la consommation annuelle d'une famille de quatre personnes ; les produits ainsi obtenus sont additionnés et forment un total où chaque denrée compte pour son importance relative dans la dépense normale qu'une famille consacre à son alimentation. C'est ce total qui sera ensuite représenté par le chiffre 100 pour l'année de base, et c'est à ce total que, par une simple règle

INDICE DES PRIX DE DÉTAIL A PARIS EN JUILLET 1914

Liste des treize denrées.	Quantité.	Prix		Somme des produits partiels.
		unitaire.	Francs.	
Pain	700 kil.	0,40	280	»
Viande	200 kil.	1,70	340	»
Lard	20 kil.	3,20	64	»
Beurre	20 kil.	3,80	76	»
Œufs	20 dz.	1,50	30	»
Lait	300 lit.	0,25	75	»
Fromage	20 kil.	2,80	56	»
Pommes de terre.	250 kil.	0,25	62,50	»
Haricots	30 kil.	1 »	30	»
Sucre	20 kil.	0,75	15	»
Huile	10 kil.	1,80	18	»
Pétrole	30 lit.	0,70	21	»
Alcool	10 lit.	0,55	5,50	»

1.071 »

proportionnelle, on rapportera les totaux obtenus à diverses périodes par l'étude des treize denrées considérées : on trouve ainsi que l'indice des prix de détail, qui s'éleva jusqu'à 628 en novembre 1926, était redescendu à 500 en novembre 1927 et qu'il se tient depuis lors autour de 520.

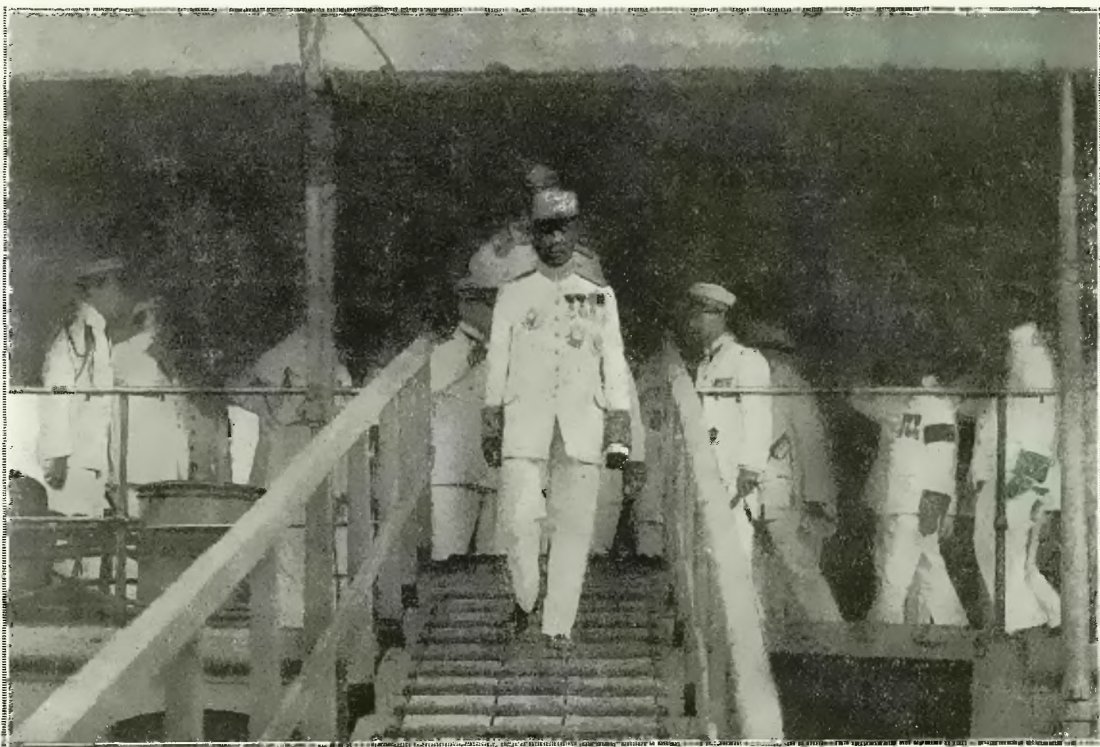
Dans chaque pays existent des indices analogues. Comme chacun d'eux se trouve établi d'après des prix exprimés en monnaie nationale, il convient, pour les comparer, de les réduire à une monnaie commune, le dollar, qui est une monnaie-or. Pour cela, on divise l'indice de chaque pays par le coefficient de dépréciation de sa monnaie par rapport au dollar. Exemple : l'indice des prix de détail en France est 523 ; d'autre part, le dollar, au lieu de valoir 5 francs comme en 1914, en vaut 25, ce qui revient à dire que notre coefficient de dépréciation monétaire s'exprime par le chiffre 5. En divisant par 5 l'indice des prix : 523, on obtient le chiffre 104, qui mesure la hausse des prix français, évaluée en monnaie-or (1).

En faisant subir la même opération aux prix relevés dans les divers pays, on obtient des chiffres comparables et on s'aperçoit alors que la France est le pays où la valeur-or des prix s'est le moins relevée depuis 1914.

Les courbes ci-dessus ont été dessinées en prenant pour base les prix des denrées alimentaires dans le monde, à la fin du troisième trimestre de 1927 ; d'après les renseignements plus récents que l'on possède sur quelques-uns seulement des pays envisagés, la comparaison serait, aujourd'hui, plus favorable encore à la France.

Voilà ce qu'il convient de rappeler quand on considère le prix de la vie chez nous et qu'on est tenté de se plaindre de son niveau élevé. La vérité, c'est que nous demeurons des privilégiés sur ce domaine.

(1) Pour simplifier, nous ne tenons pas compte de la dépréciation de l'or, c'est-à-dire du fait qu'un dollar-or de 1927 ne permet plus de se procurer les mêmes quantités de marchandises qu'un dollar-or de 1914, bien qu'il contienne toujours le même poids de métal précieux.



Le voyage en Cochinchine du roi du Cambodge : S. M. Monivong, visitant le *Jules-Michelet*, à Saïgon, redescend la coupée



Les funérailles nationales, à Rome, du maréchal Diaz, « duc de la Victoire » : le passage du cortège via Nazionale.

Au centre, légèrement en arrière du cercueil porté par des officiers supérieurs, M. Mussolini, en uniforme de premier ministre; le maréchal Pétain se trouvait de l'autre côté du cercueil, à peu près à la hauteur de M. Mussolini; au second plan, dans l'axe du cortège, et tout à fait contre le côté gauche de la photographie, le roi parmi les membres de la maison de Savoie.

LES FUNÉRAILLES DU MARÉCHAL DIAZ

Succédant de peu à la mort du maréchal sir Douglas Haig, c'est une autre grande figure de la guerre qui disparaît avec le maréchal Diaz. Né à Naples en 1861, il avait obtenu, comme commandant de corps d'armée, de brillants succès au Carso. En novembre 1917, après les pénibles événements de Caporetto, le gouvernement italien le plaça à la tête de l'armée, en remplacement du général Cadorna. Il reconstitua le front et remporta les éclatantes victoires de la Piave

en juin 1918 et de Vittorio-Veneto, en octobre-novembre de la même année. En récompense de ses services, il avait reçu le collier de l'Annonciade et le beau titre de « duc de la Victoire ». Il avait été nommé sénateur en 1919. Ses funérailles ont été célébrées à Rome le 3 mars, d'une façon grandiose. Les troupes et les miliciens fascistes rendaient les honneurs. Le cercueil, tout le long du convoi, était escorté par M. Mussolini, en uniforme de premier ministre, le maréchal Pétain, représentant l'armée française, le général Giardino, le général Dubois, représentant l'armée belge, le maréchal Badoglio et l'amiral Thaon di Revel. Le roi, le duc d'Aoste, le comte de Turin et d'autres princes de la maison de Savoie suivaient.



Le détachement de chasseurs alpins français se rendant à la piazza Venezia, où se formait le cortège.

Photographies comm. par Th. Vaucher.



Le maréchal Pétain, l'amiral Thaon di Revel, « duc de la Mer », et, entre eux, le général Albonici, qui commanda le corps expéditionnaire italien en France.

LA MISE AU POINT D'UNE BELLE INVENTION FRANÇAISE

LE CINÉMATOGRAPHE EN COULEURS

par CHARLES NORDMANN

« Il y aura intérêt à être venu le plus tard possible sur cette planète », prétendait Ernest Renan. Ce disant, il entendait — et il avait bien raison — parler des perfectionnements et des changements merveilleux apportés par la science dans la vie humaine et qui nécessairement ne peuvent que se multiplier sans fin avec le temps, comme les branches et les fleurs d'un arbre étonnant.

Après la transmission à toute distance de la voix humaine, après sa conservation posthume grâce à l'embaumement acoustique du phonographe, après le cinéma qui ressuscite à volonté les gestes abolis et les formes défuntées, on attendait et on cherchait depuis longtemps ce perfectionnement dernier par quoi les aspects de la vie pourraient être enfin reproduits dans toute leur exactitude : le cinéma en couleurs, en vraies couleurs.

Ce résultat tant attendu, et dont nous devons l'idée première à Gabriel Lippmann et à Rodolphe Berthon, est aujourd'hui une réalité grâce à un industriel et graveur alsacien, M. Keller-Dorian. Mon-

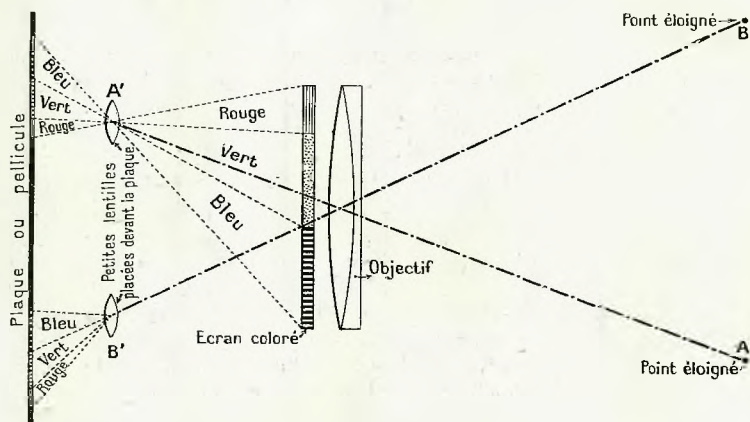


Fig. 1. — L'objectif, sur lequel est placé un écran trichrome, forme, de points colorés éloignés, A et B par exemple, des images A' et B'. En faisant coïncider avec A' et B' les centres optiques de petites lentilles derrière lesquelles est placée la plaque (ou la pellicule), on obtient, sur celle-ci, pour chacun des points photographiés, trois petites plages dont les intensités sont celles des rayons rouges, verts et bleus, provenant du point photographié.

savant confrère le professeur Houllevigue a pu sans nulle exagération qualifier de génial ce résultat. *L'Illustration*, sous la plume de M. Honoré, avait d'ailleurs déjà parlé de ce procédé le 10 février 1923, alors qu'il n'était encore que dans sa période d'essais et de tâtonnements.

M. Keller-Dorian est mort il y a peu de temps, à la peine pourrait-on dire. Mais grâce à son travail, grâce aux perfectionnements sans répit dont il fut un des premiers animateurs et que d'autres, tout récents, ont heureusement achevés, on peut dire que le cinéma en couleurs est aujourd'hui un fait.

Avant d'exposer ici la théorie et les moyens de réalisation de cette belle invention et afin de la mieux faire comprendre, il faut que je rappelle certains principes d'optique dont les uns sont élémentaires, dont les autres le sont un peu moins.

**

Lorsqu'on place un objectif à une distance convenable d'un objet, on obtient de l'autre côté de cet objectif une image renversée de l'objet. Si, à l'endroit où se forme cette image renversée, on place une plaque ou une pellicule photographique, on obtiendra donc un « négatif » de l'objet considéré. L'on tire alors de ce « négatif » un « positif ». Qu'on le remette à la place du premier et qu'on l'éclaire en arrière par un faisceau de lumière dans le sens de la flèche, on reconstituera à l'endroit même où se trouvait placé l'objet une image exacte de celui-ci. Il en est ainsi à cause du grand principe qui domine toute l'optique géométrique, qu'on appelle *principe du retour inverse des rayons lumineux*, et qui exprime le fait d'expérience, le fait fondamental suivant : entre un objet et son image formée par un système optique, les rapports sont tels que si l'image est appelée à jouer le rôle d'objet, c'est-à-dire si elle émet des rayons en sens inverse de ceux qui l'ont formée, ces rayons reformeront une nouvelle image exactement superposée à l'objet primitif.

C'est sur ce fait que sont basés l'appareil de projection classique et le cinéma, qui n'est pas autre chose qu'un appareil projetant des images successives dont chacune est immobilisée un court instant dans le champ de projection.

Il est clair, d'ailleurs, que plus le positif sera près du foyer de l'objectif de projection, plus l'image sera grande et plus elle sera loin en avant de cet objectif. Ce qui permet, par un jeu convenable du positif par rapport à l'appareil de projection et de celui-ci par rapport à l'écran, d'agrandir à volonté et suivant les besoins l'image projetée.

Telle est, très simplement, la théorie de la projection animée, du cinéma ordinaire. Celui-ci est rendu d'autre part possible par le fait que la durée des impressions rétinienne, la durée pendant laquelle une image instantanée projetée sur notre rétine impressionne celle-ci, est d'environ un dixième de seconde. Par conséquent, il suffit qu'une dizaine d'images successives soient, chaque seconde, projetées sur l'écran, et de là sur notre œil, pour que celui-ci ne perçoive nulle discontinuité entre ces images et en reçoive l'impression de mouvements continus.

En fait, c'est environ seize images par seconde que l'on projette au cinéma.

**

Le problème se pose sous une face nouvelle lorsqu'il s'agit de photographier non plus seulement les formes, mais aussi les couleurs.

Qu'est-ce qui nous donne la sensation de « couleur » des objets ? De tout temps et dès la plus haute antiquité, les peintres ont su réaliser les couleurs qu'ils désiraient par des mélanges d'autres couleurs. Plin mentionne déjà, il y a deux mille ans, que les anciens peintres grecs savaient représenter tout avec quatre matières colorantes. Léonard de Vinci indique, dans son *Trattato della Pittura*, outre le blanc et le noir qui ne sont pas à proprement parler des couleurs, quatre couleurs simples : le jaune, le vert, le bleu et le rouge, dont il tire toutes les autres.

Mais, dès cette époque, les chercheurs, et notamment Waller, avaient reconnu qu'il

suffit de trois couleurs fondamentales pour reproduire les autres. Newton porta toutes ces idées sur un plan nouveau en montrant que la lumière blanche peut être décomposée en les diverses couleurs du spectre et qu'inversement celles-ci, superposées, reconstituent la lumière blanche. Quant au noir, c'est l'absence de toute couleur. Finalement les expériences de Newton, admirablement complétées par celles de Maxwell, au dix-neuvième siècle, ont abouti à une théorie des sensations colorées, émise d'abord par le physicien et physiologiste anglais Young, et qui, avec des variantes sans importance, est aujourd'hui admise par l'unanimité des savants. Selon cette théorie qui dérive des faits d'expérience, et telle que l'ont perfectionnée les résultats de Maxwell, on admet que :

1° Il existe dans la rétine trois sortes de fibres nerveuses dont l'excitation donne respectivement la sensation du rouge, du vert et du bleu ;

2° La lumière provenant des objets excite ces trois espèces de fibres nerveuses avec une intensité qui varie selon la longueur d'onde. C'est sur cette théorie, sur ces faits, qu'est basé le procédé *trichrome*, ou pour mieux dire *autochrome*, par lequel les frères Lumière ont réalisé la photographie des couleurs, conformément aux suggestions antérieures de Cros et Ducos du Hauron.

Mais le procédé autochrome est inapplicable au cinéma pour diverses raisons, trop longues pour être exposées ici, et surtout parce qu'il exige des durées de pose incompatibles avec la rapidité nécessaire aux prises de vues cinématographiques.

Voici donc comment Keller-Dorian a attaqué la solution pratique du problème, — solution dont, nous l'avons appelé plus haut, le principe, indiqué par M. Rodolphe Berthon, dérive d'une idée exposée autrefois par Gabriel Lippmann, — ou pour mieux dire, voici comment on peut expliquer élémentairement l'idée maîtresse du procédé :

Considérons un objet coloré, une fleur diaprée, par exemple. Chacun des points de cette fleur émet des rayons lumineux qui nous donnent la sensation de la couleur de ces points. Considérons l'un de ces

points. Pour le cinématographe en couleurs, il faudrait pouvoir faire deux opérations distinctes et successives : 1° il faudrait photographier ce point coloré de façon à en avoir sur la plaque ou la pellicule trois images extrêmement voisines l'une de l'autre et dont la première serait produite exclusivement par les rayons rouges provenant de ce point, la seconde exclusivement par ses rayons verts, la troisième exclusivement par ses rayons bleus ; 2° il faudrait ensuite, au moyen d'un positif du cliché ainsi obtenu, pouvoir reconstituer avec sa composition, c'est-à-dire avec sa couleur exacte, l'image du point photographié ; autrement dit, dans cette deuxième opération, il faudrait pouvoir concentrer en un point et sur l'écran de projection des rayons bleus, des rayons verts et des rayons rouges provenant respectivement des trois images du point photographié et dont les intensités correspondent à celles de ces trois images. Ce qu'on a fait pour un point de la fleur en question, il faudrait le pouvoir faire en même temps, et sur la même plaque, pour tous ses autres points. Et ainsi on aurait réalisé la cinématographie en couleurs de cette fleur.

Voici maintenant comment ces principes, simples en apparence, mais très délicats dans l'application (ainsi qu'on va pouvoir en juger), ont été réalisés.

Comment d'abord obtenir d'un point coloré éloigné une triple image photographique, ou pour mieux dire trois images juxtaposées et pourtant distinctes, et dont les intensités soient respectivement proportionnelles à celles des rayons rouges, verts, bleus émanés de ce point coloré ?

Pour cela, on place d'abord devant l'objectif, ou, plus exactement, dans le plan qui contient le centre optique de cet objectif, un écran transparent et triplement coloré divisé en trois bandes, l'une rouge, l'autre verte, la troisième bleue. Appelons A le point coloré éloigné qu'on photographie. Il forme au foyer de l'objectif, en A', son image, laquelle est due à la concentration des rayons provenant de A et qui ont traversé l'objectif et l'écran coloré.

Plaçons maintenant, exactement au point A', où se forme l'image de A, une petite lentille convergente, et supposons la plaque ou la pellicule photographique placée immédiatement derrière cette lentille.

Que va-t-il se passer ? Pour le comprendre, il suffit de faire l'expérience suivante que chacun peut facilement réaliser : prenons un appareil photographique quelconque. Découvrons l'objectif et

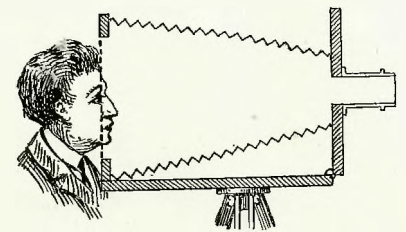


Fig. 2. — En plaçant le cristallin de l'œil dans le plan focal d'un appareil photographique, on reçoit sur la rétine une image de l'objectif provenant des rayons émanant du point éloigné dont l'image se serait formée sur le verre dépoli à l'endroit même où l'on a placé la pupille de l'œil.

dirigeons-le vers un paysage coloré assez éloigné, par exemple une pelouse verte au milieu de laquelle est un parterre de géraniums rouges. Sur le verre dépoli de l'appareil photographique, je verrai l'image renversée du pré vert et des géraniums rouges. Si j'enlève alors le verre dépoli et que je mette mon œil, mon cristallin exactement, dans le plan de ce verre dépoli, c'est-à-dire dans le plan focal de l'objectif, que verrai-je ? Si ma pupille se trouve à l'endroit où se projetait la pelouse, je verrai un cercle uniformément éclairé en vert. Si ma pupille est à l'endroit où se projetaient les géraniums, je verrai un cercle uniformément éclairé en rouge.

Le cercle que je vois dans ces conditions, c'est l'image de l'objectif. Je puis le vérifier immédiatement en plaçant contre celui-ci un diaphragme de forme quelconque ; reprenant alors l'expérience précédente, je ne verrai plus alors un cercle vert ou un cercle rouge intact, mais un cercle vert ou un cercle rouge éclipsé partiellement par une forme noire qui sera l'image du diaphragme.

Or mon œil est une lentille convergente (le cristallin) qui projette sur la rétine les images formées par elle. Donc, je constate dans l'expérience précédente que, si une lentille convergente est placée dans le plan où un objectif forme l'image A' d'un point coloré lointain A, cette petite lentille convergente projette derrière elle une image de cet objectif éclairée par les rayons qui proviennent du point A.

Si donc, dans l'expérience faite avec mon appareil photographique, j'avais placé sur l'objectif un écran formé de trois bandes respectivement rouge, bleue et verte, j'aurais, dans une certaine position de mon œil (lorsque ma pupille coïncide avec l'image de la pelouse), vu seulement un petit fragment de cercle éclairé en vert. Et, dans une autre position de mon œil (lorsque ma pupille coïncide avec l'image des géraniums), j'aurais vu exclusivement un fragment opposé de cercle coloré en rouge.

En résumé, un écran trichromé étant placé sur ou dans un objectif, une petite lentille située dans le plan où se forme l'image d'un point éloigné projetera sur la plaque placée derrière elle une petite image tricolore, trichromatique de l'objectif et de l'écran, image dont les trois parties seront respectivement éclairées suivant les intensités relatives des rayons rouges, verts, bleus émis par le point éloigné. Si le point éloigné est rouge, on aura sur la plaque une petite impression correspondant uniquement à l'image de la partie rouge de l'écran ; si le point éloigné est vert, ce sera la partie verte de l'écran qui seule imprimera sa petite image sur la plaque. Si le point éloigné a une couleur quelconque, la petite image circulaire de l'objectif et de l'écran coloré impressionnera la plaque pour les trois couleurs fondamentales, proportionnellement à leurs intensités respectives dans la lumière du point photographié. Tout cela se fait, bien entendu, avec des plaques ou pellicules panchromatiques, c'est-à-dire sensibilisées aux diverses couleurs.

*
**

Et maintenant, supposons que de la plaque ou de la pellicule, ainsi obtenue par la photographie d'un point coloré lointain A, on tire un positif, qu'on le replace là où a été pris le négatif et qu'on y projette par derrière un faisceau de lumière blanche. Que va-t-il se produire, étant donné d'ailleurs que tout est resté en place, c'est-à-dire la petite lentille en A' devant la plaque ou la pellicule et l'écran trichrome devant l'objectif ?

Eh bien, en vertu du principe du retour inverse des rayons lumineux (et cela ressort immédiatement de l'examen de la figure 1), il est clair que les rayons provenant de l'image trichrome du point photographié reformeront en A une image de ce point, image composée de rayons rouges, verts et bleus dans les proportions mêmes où le point coloré A émettait ces rayons. Par conséquent, on projetera ainsi, avec sa vraie couleur initiale et reconstituée, une image du point A.

Tout ceci ne concerne qu'un certain point coloré A de l'objet à cinématographier. Considérons maintenant un autre point éloigné B de cet objet. Si, à l'endroit B' où l'objectif forme l'image de B, on place, comme on a fait pour A, une petite lentille devant la plaque, celle-ci formera une image de B dont les trois parties seront impressionnées proportionnellement aux intensités qu'ont les rayons rouges, verts, bleus dans la lumière de B. Et on pourra, pour B comme pour A, projeter une image colorée exactement reconstituée du point éloigné.

Tout ceci est bel et bien. Mais un objet coloré quelconque se compose d'une infinité de points non pas séparés — comme A et B dans notre figure — mais juxtaposés et contigus.

Pour pouvoir appliquer à tous ces points le procédé qui vient d'être décrit, il faut donc : 1° que l'image trichrome de chacun d'eux soit assez petite pour ne pas empiéter sur celle des points voisins ; 2° que les minuscules lentilles dont chacune coïncide avec l'image d'un point donné soient suffisamment petites pour que deux lentilles contiguës correspondent à des points très voisins.

Pratiquement, il y a en photographie quelque chose qui limite le nombre de points voisins et distincts que l'on peut photographier : c'est le grain de la plaque ou de la pellicule.

Il suffit donc, pour que les deux conditions ci-dessus soient réalisées, que les petites lentilles individuelles placées devant la couche sensible — et dont chacune correspond à un point de l'objet — ne soient pas notablement plus larges que le grain de la plaque ; et il suffit d'autre part que ces lentilles soient placées au contact immédiat de la couche sensible. Or, il est facile de voir que des lentilles plansphériques réaliseront cette dernière condition.

L'œuvre admirable a consisté dans la réalisation de ces lentilles microscopiques. Keller-Dorian a réussi à graver des matrices contenant jusqu'à deux mille lentilles hémisphériques par millimètre carré.

Dans ces matrices, les éléments cellulaires étaient primitivement disposés en nids d'abeilles, avaient une forme hexagonale, ce qui ne laisse aucun espace mort

et utilise toute la place disponible. La matrice ainsi gravée est reportée sur une sorte de laminoir sur lequel on fait passer à chaud les films du commerce. Par cette espèce de gaufrage on imprime ainsi à la surface du celluloid une multitude de petites lentilles qui sont transparentes comme le celluloid lui-même et qui, étant au contact même de la couche sensible, réalisent pleinement les conditions posées ci-dessus.

Il suffit donc, d'une part, de gaufrer les films



Fig. 3. — Agrandissement d'un fragment de millimètre carré d'une pellicule pour cinéma en couleurs montrant le réseau de lentilles disposées en « nids d'abeilles ».

vierges du commerce par ce procédé pour les rendre propres à la cinématographie en couleurs naturelles. Quant à la prise de vues avec ces films, et à la projection colorée, elle nécessite uniquement l'adjonction aux appareils de cinéma ordinaire d'un petit écran coloré trichrome que l'on place très facilement au centre optique de l'objectif.

Les essais réalisés par ce procédé, et jusqu'à une époque très récente, l'avaient été au moyen de films gaufrés en nids d'abeilles, et dont l'aspect était celui que reproduit la figure ci-dessus. Depuis peu, on a substitué à ces cellules en nids d'abeilles des lentilles

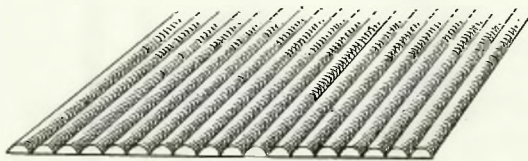


Fig. 4. — Aspect du réseau de lentilles hémicylindriques, tel qu'il est actuellement réalisé dans le gaufrage du celluloid des films du cinéma en couleurs.

hémicylindriques, c'est-à-dire dont la forme extérieure est celle de demi-tuyaux d'orgue, de gouttières, qui sont parallèles les unes aux autres et juxtaposées et qui traversent le film dans toute sa largeur. Le nombre de ces lentilles est d'une trentaine environ par millimètre de la longueur de la pellicule. Le celluloid de celui-ci prend ainsi vaguement l'aspect d'une tôle ondulée microscopique.

Ce nouveau mode de gaufrage s'est montré, ainsi qu'il ressort des résultats tout récemment obtenus et qui seront bientôt portés devant le public, d'un rendement excellent. Il permet — les lentilles hémicylindriques ayant beaucoup moins de facettes où se perd la lumière que dans le gaufrage en nids d'abeilles — de filmer avec des poses très réduites et d'obtenir facilement, même avec des éclairages faibles, les seize images traditionnelles par seconde. En outre, les rayures qui par moments traversaient les premiers films se trouvent écartées.

Il convient de remarquer d'ailleurs que la lumière de l'appareil de projection devrait être aussi semblable que possible, dans sa composition, à la lumière sous laquelle la prise de vues a été faite. Mais, même avec des projecteurs dont la lumière est différente, on fera facilement, comme l'expérience l'a montré, les corrections nécessaires en employant pour la projection un écran trichrome un peu plus riche en rayons bleus et un peu moins riche en rayons rouges — ou inversement — que l'écran utilisé dans la prise de vues. D'ailleurs, l'œil fait de lui-même, pour la plus grande part, la correction nécessaire. En effet, nos trois sortes de fibres rétinienne ont une sensibilité d'autant plus forte que la lumière reçue est plus faible. Par exemple, si dans une source lumineuse la proportion des rayons rouges augmente et

celle des rayons bleus diminue, la sensibilité des fibres rétinienne sensibles au rouge diminue et celle des fibres sensibles au bleu augmente. C'est ce qui fait qu'une feuille de papier, qu'elle soit éclairée par le soleil, par la lumière diffuse du jour, par la lune, par une lampe électrique, par une bougie, nous donne toujours également la sensation du blanc.

Et maintenant, les résultats !... Eh bien, il importe que nous laissions le public juger lui-même, dans son impartialité, ceux qui lui seront bientôt présentés. Je dirai seulement — ce qui excitera peut-être un peu sa curiosité — que j'ai vu projeter, il y a quelques jours, dans l'intimité, un fragment du *Napoléon*, de Gance, qui, par autorisation spéciale, avait été pris avec un appareil Keller-Dorian en même temps qu'étaient prises les vues en noir et blanc que l'on vient de projeter à Paris.

Eh bien, la comparaison est tout à fait suggestive et convaincante. Sur le film Keller-Dorian les fards violets des acteurs grimés apparaissent avec leur vraie couleur ; et ceux des soldats et des acteurs qui ont un joli teint naturel, ce sont ceux qui, à cause de leur minime importance, n'avaient pas été grimés. Ainsi, dorénavant, grâce au film en couleurs, les visages vraiment « photogéniques », ce seront ceux qui sont réellement beaux dans la lumière naturelle, et non plus les visages blafards et fardés.

Et quelles applications de la couleur ne peut-on pas dès maintenant entrevoir dans le domaine de l'enseignement de l'anatomie et des autres sciences, dans la diffusion des œuvres des grands peintres, dans la propagande en faveur des sites et des paysages ! C'est toute une révolution qui s'annonce.

Mais l'un des résultats les plus curieux du nouveau procédé est qu'il supprime, en quelque sorte, le problème du cinéma en relief. Par suite d'un mécanisme physiologique assez mystérieux et sur lequel il y aurait beaucoup à dire, le cinéma en couleurs donne une sensation extraordinaire du relief, sensation aussi intense que la nature même.

*
**

Nous ne saurions terminer cette étude sans rendre hommage aux efforts de tous ceux qui, dans cet ordre d'idées, ont été des précurseurs.

Il faut rappeler avant tout l'ingénieux procédé proposé par M. Gaumont. Trois vues prises simultanément au moyen de trois objectifs superposés (devant lesquels se trouvent respectivement des écrans rouge, vert, bleu) y sont imprimées sur un même film. On projette ensuite celui-ci au moyen de trois appareils de projection superposés, devant chacun desquels est placé l'écran correspondant. Il est nécessaire que les trois vues projetées se superposent très exactement sur l'écran. Or cette nécessité est très difficilement et très rarement réalisée, elle exige un opérateur supplémentaire muni de mécanismes compliqués et qui, de la salle, corrige la « parallaxe » nocive. En outre, l'obligation de trois objectifs de prise de vues et de trois appareils de projection rend, malgré son élégance, ce procédé inadaptable aux appareils existants.

Quant au « coloriage » des films, il donne des résultats nécessairement inexacts et médiocres. Moins parfait encore est le procédé qui consiste à tripler la vitesse de prise de vues et à prendre successivement, sur le même film, trois vues respectivement à travers des écrans vert, rouge, bleu. Les vues ensuite projetées avec une vitesse triple de la vitesse courante devraient reconstituer les nuances vraies... si le fait que les trois vues n'ont pas été prises en même temps n'avait pour résultat que les gestes et les formes des personnages et des objets en mouvements un peu rapides sont irisés de couleurs fausses. En outre, la nécessité d'employer une longueur triple de film pour une même vue est rédhibitoire.

Quant aux innombrables procédés *bicolores* et qui, soit par coloriage, soit par impression sur les deux faces du film, soit par mainte autre méthode, ambitionnent de reproduire cinématographiquement les coloris, ils ont cet inconvénient de ne pouvoir *a priori* donner que des couleurs nécessairement inexacts, car, comme nous l'avons exposé ci-dessus, il faut trois couleurs composantes, et non point seulement deux, pour reconstituer exactement une couleur naturelle quelconque.

À la belle réalisation du regretté Keller-Dorian, telle qu'elle est dès maintenant, on peut, semble-t-il, en toute équité, appliquer ce mot d'Edison : « Ce qui fait la beauté d'une invention, c'est la simplicité des moyens employés pour la réaliser. » C'est aussi, pourrait-on ajouter, — et tel est le cas ici, — sa conformité aux lois de la réalité et de l'exactitude scientifique.

CHARLES NORDMANN.



PORTRAIT DE REMBRANDT PAR LUI-MÊME

Offert au musée du Louvre par le statuaire Alfred Boucher.

Un Rembrandt inconnu, mais qui se classera parmi les plus beaux, va entrer au musée du Louvre. Le statuaire Alfred Boucher, le maître des *Trois coureurs*, de *l'Homme à la Terre*, du *Repos*, grand collectionneur qui a découvert ce Rembrandt à Paris, il y a une dizaine d'années, en fait à son pays le don généreux. Le directeur des Beaux-Arts, M. Paul-Léon, à qui Alfred Boucher l'offrit récemment de vive voix comme au représentant qualifié de l'Etat, vient d'être averti par une lettre du donateur que le chef-d'œuvre serait à la disposition du Louvre à partir du début d'avril prochain.

Il n'y a pas longtemps un portrait de Rembrandt par lui-même, vendu par un Scandinave à un intermédiaire anglais pour le compte d'un Américain, atteignait le chiffre — que tous les journaux relevèrent alors — de 12 millions de francs... Le Rembrandt d'Alfred Boucher est aussi un portrait du peintre d'Amsterdam par lui-même. M. Charles Coppier, qui en fit, en spécialiste, l'étude la plus approfondie, le situe entre 1650 et 1653, vers la quarante-cinquième année de la vie de l'artiste.

Le visage représenté de trois-quarts, grandeur nature, est d'un homme en pleine force, mais marqué déjà, avec les rides aux paupières, ces rides qui apparaissent si accentuées

dans l'image impressionnante que Rembrandt peignit de lui-même, un an environ avant sa mort, survenue en 1669, et qui figure au Rijksmuseum d'Amsterdam. Mais la toile du riche musée national hollandais révèle dans son exécution le fléchissement de la ruine matérielle, de la maladie ou de l'âge, tandis que le Rembrandt que nous irons contempler au Louvre sortit d'un pinceau manié avec la plus absolue maîtrise. Des ombres chaudes émergent des traits pétris de lumière, des yeux observateurs mais qui rêvent : une bouche rouge et sensuelle sous la moustache quasi rousse. Sur la tête, un noir béret de velours ; sur le cou et les épaules, un riche vêtement, de tonalité généralement brune.

En même temps que ce morceau magistral, Alfred Boucher enverra au Louvre une importante ébauche de son homonyme du dix-huitième siècle, François Boucher. Deux jeunes femmes assises dans un paysage, mi-vêtues, n'y apparaissent que grâce, fraîcheur et clarté. La toile, presque achevée, n'a pas été reprise par l'artiste : on dirait d'une fleur qui vient d'éclorre, d'un fruit de juillet que la main n'a pas touché...

Ces œuvres seront, dans le plus beau des musées, deux beautés de premier rang.

LOUIS PAILLARD,



Le cabinet de travail de M. Bokanowski au Ministère du Commerce.

L'AMEUBLEMENT MODERNE D'UN CABINET MINISTÉRIEL

C'est un peu une révolution. Il avait jusqu'alors paru aux ministres de la République qu'il était de la dignité de leurs fonctions de s'asseoir sur le fauteuil de Colbert ou de contresigner un décret sur une table impériale. Et cette chose étrange se perpétuait de voir un ministre du Commerce, dont la principale mission est d'encourager les initiatives modernes, recevoir nos grands artisans, les représentants des principaux corps de l'activité nationale et les étrangers curieux des mouvements de notre art dans un mobilier datant de deux siècles, digne plutôt d'un musée, s'il n'était pas qu'une médiocre copie.

M. Bokanowski, qui ne craint pas les idées nouvelles, a eu le courage de rompre avec cette tradition. A sa situation politique il joint d'être président de la Société des artistes décorateurs. Pour réaliser son projet, il n'eut pas de peine à obtenir l'adhésion de ce groupement, qui compte tant de promoteurs de l'art décoratif moderne. M. Maurice Dufrene, le vice-président alors en exercice, se chargea d'élaborer le plan d'ensemble et de recueillir les collaborations. Les choses allèrent rondement. Tous ces artistes comprenaient la portée de la tentative. Depuis de longues années, ils mènent un grand combat pour faire triompher la conception d'un style adapté à notre époque, à ses goûts, à ses besoins. Mais l'esprit public est routinier et, en dépit de succès incontestables, ils ont eu de la peine à le détacher des formules anciennes. Ils sentaient le prix de la victoire morale à laquelle les menait leur président.

A M. Maurice Dufrene est due la grande table en bois d'amarante et en marbre de France, meuble ample, grassement dessiné, reposant sur les assises solides d'un socle de même matière. La garniture de bureau, dessinée par le même décorateur, est de marbre et d'argent. M. Jean Dunand a apporté dans cette

pièce la richesse d'un de ses paravents de laque gravée, celui qu'il a exécuté d'après les compositions de M. de Waroquier, paysage de montagnes où s'accrochent des villages gris. Nous avons eu déjà l'occasion de l'admirer dans les expositions où il parut. Le fauteuil de laque noire recouvert de daim brun sort du même atelier, comme le vase de métal aux reflets d'argent. Le concours de M. Ruhlmann s'est aussi largement manifesté. C'est le petit bahut d'entre fenêtres, les sièges

en X de macassar et de maroquin fauve, la crédence à dossiers, l'écran de cheminée ; la lampe à trois fûts de bronze argenté montre le sens des recherches de ce créateur vers le style jusque dans tous les détails de l'ameublement. La vitrine est de M. Henri Rapin et la commode sous la glace, de M. Eric Bagge. MM. Joubert et Petit ont fourni le tapis de haute laine ; Lalique, le lustre que malheureusement la photographie n'a pu saisir. Une pendulette de Charles Hairen jette sa note claire et précieuse.

Ce n'est pas tout : une réduction du *Centaure blessé* de Bourdelle, des bronzes de Landowski et de Joseph Bernard achèvent de réaliser l'harmonie d'art de ce bel ensemble, bien homogène, malgré la diversité des collaborations.

On dira que le décor forme un anachronisme regrettable. On eût souhaité le voir s'accorder avec le mobilier moderne. Mais c'est un autre programme et le ministre est ménager des crédits. Les tentures des Gobelins ont ce privilège d'être partout à leur place ; ces *Enfants jardiniers* forment un fond somptueux grâce à leur calme beauté décorative. Il n'en est pas de même des boiseries dorées. Deux styles s'affrontent, deux compréhensions opposées du cadre de la vie. Mais ne jugeons que l'effort accompli ; l'ensemble créé, grave, sobre et riche, caractérise avec un rare bonheur, avec le goût le plus sûr, les tendances du meuble moderne, c'est-à-dire la simplicité de la ligne, la qualité de la matière, sa soumission au désir général du confort. Cette pièce devient un modèle de belle propagande. — J. B.



Un détail de l'ameublement

LES AMÉRICAINS PROPOSENT UNE GRANDIOSE REVISION DE LA CARTE DU MONDE

Quelquefois déjà, l'idée de faire servir le règlement des dettes européennes à une modification radicale de la carte politique du Nouveau Monde a été effleurée par la presse américaine. Mais ce furent là, jusqu'à présent, des tâtonnements vite oubliés. Au début de 1928, sans circonlocutions, la plus importante des revues de New-York, la *North American Review*, reprend ce thème avec une grande force, et il est impossible de ne point supposer qu'il y ait là, tout au moins, un ballon d'essai sur lequel il ne servirait à rien de faire le silence.

Avant de rapporter ici, documentairement, les arguments de la revue américaine, nous croyons opportun de rappeler qu'on ne se solidarise pas nécessairement avec les promoteurs d'une certaine tentative quand on montre de quelle manière leur

ricains au canal de Panama (dont nous publions ci-contre, en double page, une impressionnante photographie) et non seulement à ce passage, mais encore au projet de création d'un second canal interocéanique, au Nicaragua, projet que *L'Illustration* a exposé, il y a exactement un an, le 12 mars 1927, et auquel les amis du président Coolidge espèrent qu'il va savoir attacher son nom.

L'opinion politique américaine se concentre actuellement vers l'Amérique centrale et tandis que, nous autres Européens, nous continuons à voir dans la mer des Antilles une mer comme les autres, les Américains, eux, tendent de plus en plus à y voir « leur propre Méditerranée », une zone maritime où ils sont intéressés d'une manière vitale. On fait ressortir que le canal de Panama, exploité dès maintenant, commercialement, jusqu'à la plus extrême limite de sa capacité, double la valeur de la flotte de guerre américaine en lui permettant de passer rapidement d'un océan dans l'autre. On explique que cette flotte disposera de facilités bien plus

« colonie de la couronne », semble avoir été créé pour épier le Nicaragua et le Panama. De l'autre côté de la mer des Antilles, sur le continent, s'étend la Guyane britannique d'où part, en cercle, la succession des petites Antilles sur vingt desquelles flotte le drapeau anglais. Au nord-ouest encore, et presque jusqu'à la Floride, la garde est montée par les Anglais établis dans l'archipel des Bahama, tandis qu'au centre de la mer des Antilles la riche Jamaïque reste l'une des belles colonies de la même Angleterre.

La France, elle, occupe dans ces confins une position secondaire, mais néanmoins appréciable. Des trois Guyanes, la française étant la plus éloignée du canal de Panama est celle qui doit le moins porter ombrage aux Yankees. Nos Antilles : la Guadeloupe, la Martinique et leurs satellites, font partie de ce que nous appelons nos « vieilles colonies ». Quant à la Hollande, avec sa Guyane, limitrophe de la nôtre, et son archipel de Curaçao, elle a aussi, là-bas, un domaine d'une réelle valeur.

Il faut supprimer tous ces établissements dont



La « Méditerranée » des Etats-Unis : le golfe du Mexique et la mer des Antilles bordés, à l'est, par le chapelet d'îles qui sont possessions européennes.

raisonnement est construit. Nos lecteurs nous ont constamment manifesté qu'ils sont désireux de connaître toutes les nouveautés auxquelles la discussion universelle doit un aliment. Nous leur présentons donc, en quelque sorte, le dossier des prétentions américaines, mais il devra être formellement compris, dès l'abord, que notre rôle, dans l'occurrence, s'arrête à cette œuvre d'information.

Dans l'instant présent, la question des dettes interalliées s'est assoupie. Le plan Dawes étant d'inspiration américaine, nous aimons à nous croire en droit de ne payer rien de plus que l'équivalent de nos éventuelles recettes. Mais, quoi qu'il en soit, nos dettes envers l'Amérique sont toujours existantes, nous menaçant de complications et de charges accablantes. L'opinion américaine, dit la *North American Review*, se détourne présentement de deux sortes d'extrémistes. Si elle n'approuve point ceux qui avaient juré de faire payer les anciens alliés « jusqu'au dernier centime », elle n'adopte pas non plus le désintéressement complet de ces professeurs qui, récemment, avaient proposé l'annulation intégrale des engagements financiers interalliés. Il y aurait mieux à faire.

Ce qu'il faut considérer, dès l'abord, si l'on veut bien comprendre les raisonnements qui vont suivre, c'est l'importance primordiale donnée par les Amé-

grandes encore quand elle pourra, en cas de nécessité, utiliser deux canaux au lieu d'un. En un mot, l'axe de la politique américaine peut se définir, à l'époque présente, par l'évocation de ces deux seuls noms : Panama, Nicaragua. C'est dans cette zone-là que l'énergie américaine s'irritera, chaque année davantage, de rencontrer des obstacles.

Or, ces obstacles demeurent présentement très nombreux. L'époque coloniale à laquelle les insurgés américains s'arrachèrent, par le fer et par le feu, il y a cent quarante-cinq ans, cette époque coloniale se prolonge encore sur toutes sortes de territoires et d'îles, par quoi les routes maritimes aboutissant au canal de Panama sont commandées. Les Américains ont conquis la liberté de leur sol continental, il y a un siècle et demi, mais les mers qui l'entourent ne sont pas absolument libres. En particulier la « Méditerranée américaine » est littéralement encadrée par un long chapelet d'îles presque toutes gouvernées par des étrangers.

Souvent, des personnes non informées se demandent quelles peuvent bien être les causes de la présente rivalité anglo-américaine. Tout s'éclaire pour elles quand elles veulent bien regarder la carte. Elles voient que les possessions britanniques sont de beaucoup le principal obstacle à la réalisation des aspirations américaines.

En plein isthme central, le Honduras britannique,

l'existence est un anachronisme, nous disent les Américains. Et cette thèse, soutenue par la *North American Review*, a déjà trouvé, par anticipation, une espèce de confirmation dans ce fait que le Danemark ait vendu aux Etats-Unis, dans le temps récent de la présidence Wilson, ses Antilles : les trois îles de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean.

Pourquoi, demande la *North American Review*, ne pas alléger ou supprimer le fardeau dont les contribuables étrangers sont menacés ? Pourquoi ne pas tout résoudre par le même acte qui sauvegarderait les points vitaux de notre défense nationale ? Pourquoi ne pas donner un développement nouveau, une conséquence logique à cette doctrine de Monroe, proclamée il y a déjà plus de cent ans, et suivant laquelle, désormais, aucune nouvelle colonie européenne ne devrait être établie dans l'hémisphère américain ? Les dettes interalliées pourraient être supprimées, oui, mais moyennant l'abandon par l'Angleterre, la France et la Hollande de leurs îles situées dans la mer des Antilles ou de leurs côtes bordant cette mer. La Hollande est citée, dans ce trio, parce que le souci de protéger sa neutralité lui a occasionné, de 1914 à 1918, d'énormes dépenses, c'est-à-dire des charges budgétaires. En fait, les possessions coloniales de ces trois puissances dans la



DEUX OCÉANS SUR LA MEME PLAQUE PHOTOGRAPHIQUE : L'ATLANTIQUE ET LE

Cliché de l'Aviat

Ce remarquable document a été pris à 4.000 mètres d'altitude par un équipage de l'Aviation militaire américaine, fortement installée — comme on le sait — dans la « Canal zone ». Au premier plan, le Pacifique, le long duquel s'alignent, de gauche à droite, la sortie sud-est du canal et les villes américaines de Balboa et d'Ancon, en arrière d'elles, le terrain d'aviation d'Albrook Field, puis, plus à droite, sur la pointe et la courbe de sa baie, la ville ancienne de Panama. En suivant le cours du canal jusqu'à

la côte de l'Atlantique, distante de 75 kilomètres à vol d'oiseau, on distingue les écluses de Pedro Miguel, le lac et les écluses Miraflores, puis la Tranchée de Culebra ; plus loin, s'infléchissant vers la gauche, par delà les bandes claires et déjà plus vagues qui représentent en perspective très aplatie les immenses nappes d'eau du lac de Gatun, d'une forme très irrégulière et semé d'îles, les écluses de Gatun qui débouchent au fond, vers le milieu de la gravure, dans la baie du Limon, issue atlantique du canal. C'est



PACIFIQUE, RÉUNIS PAR LE CANAL DE PANAMA, VUS A 4.000 MÈTRES D'ALTITUDE

militaire américaine.

là-bas que sont Colon et la base d'aviation du France Field. La promenade aérienne au-dessus de l'isthme — d'ailleurs sévèrement réglementée et qui n'est d'ordinaire permise qu'à bord des avions de la base américaine — passe pour être des plus curieuses : la vallée et les forêts submergées de Gatun apparaissent à travers les eaux ; la végétation tropicale borde l'œuvre artificielle des hommes ; le spectacle des navires montants et descendants semble celui d'un jouet mécanique bien fini. Par contre, et surtout aux

approches de la saison humide, l'air de la « Canal zone » passe pour très riche en remous, courants ascendants et descendants qui mêlent au vol quelques secousses au voisinage des formations nuageuses. Celles-ci, sur notre gravure, ne sont représentées que par une nappe très discontinue de petits cumulus blancs, si bien espacés dans un même plan qu'ils feront penser tous les anciens aviateurs de guerre aux éclatements pommelés d'obus tirés contre des avions et « débouchés » à altitude constante.

mer des Antilles « ne paient pas ». Elles constituent des fardeaux pour les contribuables anglais, français ou hollandais. Pourquoi ceux-ci ne rejetteraient-ils ces fardeaux, tout en se débarrassant, du même coup, de leurs dettes de guerre ?

« Ces colonies européennes, explique la revue de New-York, outre leur population de couleur, ne sont habitées que par un très petit nombre d'hommes blancs, authentiquement nés dans le Vieux Monde. Elles n'ont de valeur que comme des avant-postes, en vue d'une guerre navale. Mais contre qui donc ? Elles menacent l'embouchure du Mississipi, le canal de Panama et ce Nicaragua où nous allons entreprendre une œuvre grandiose. S'il est admissible qu'elles puissent être, un jour, des bases navales contre nous, alors le moment est venu, en les faisant disparaître, de sauvegarder nos contribuables de l'avenir, tout en soulageant, dans le temps présent, les contribuables étrangers.

» A supposer même que ces bases navales soient seulement utilisées un jour par les Européens dans des guerres qu'ils se livreraient les uns aux autres, nous serions encore très sages si nous cherchions à éloigner de nous un tel voisinage. Nous ne voulons pas que, dans des temps futurs, des flottes étrangères puissent venir se canonner à proximité de nos organisations les plus essentielles. Supposons que la bataille des îles Falkland, au lieu de mettre aux prises marins anglais et allemands près de ces promontoires lointains du Sud-Atlantique, ait eu lieu au large du Honduras britannique, en face du canal de Panama. Est-ce que notre neutralité, aussitôt, ne se serait pas trouvée mise en danger ? »

Ils sont vraiment significatifs, les souvenirs historiques évoqués, dans cette discussion, par la grande revue américaine. Ils nous démontrent que, dès les premiers jours de leur fondation, les Etats-Unis conçurent le projet d'écarter de leur continent les diverses puissances européennes.

Avant même la présidence de Monroe, le 3 janvier 1811, le Congrès avait voté une énergique résolution tendant à empêcher l'Angleterre d'acheter de l'Espagne le territoire connu aujourd'hui sous le nom d'Etat de Floride. Et, le 2 décembre 1823, le président Monroe, dans son message au Congrès, faisait entendre catégoriquement aux puissances européennes la phrase désormais fameuse :

« Nous considérerons toute tentative de leur part d'étendre désormais leur système à quelque région que ce soit de cet hémisphère comme dangereuse pour notre tranquillité et notre sûreté. »

C'est notamment au nom de la doctrine de Monroe que les Etats-Unis, en 1867, obligèrent le gouvernement français, sous la menace d'une déclaration de guerre, à renoncer à sa vaine expédition du Mexique. Et le président Grant aggravait la doctrine de Monroe dans son message du 28 mai 1870 :

« La doctrine promulguée par Monroe, dit-il alors, a eu l'adhésion de tous nos partis politiques et je juge nécessaire d'affirmer qu'à partir de maintenant aucune région de ce continent ne pourra faire l'objet d'un pacte qui en transférerait la possession à une puissance européenne. »

Pas de transferts ! a dit Grant en 1870. Pas de représailles ! ont ajouté, en des circonstances successives, d'autres présidents américains, pas de représailles, pas de saisies, en aucun cas, au dam de certaines nations du centre ou du sud américain considérées à juste titre par des Etats européens comme des débiteurs insolubles. En 1895, un conflit de frontières entre le Venezuela et la Guyane britannique entraîna une vigoureuse intervention du président Cleveland. Celui-ci et lord Salisbury échangeaient des propos acerbes ; les protestations du noble lord n'aboutissaient qu'à une confirmation solennelle de l'intransigeance américaine.

En 1912, une nouvelle application de cette doctrine (connue sous le nom d'amendement Lodge) et fermement soutenue, en son temps, par le président Roosevelt, empêchait la vente, à une société commerciale japonaise, d'une certaine propriété mexicaine à laquelle, à tort ou à raison, on attribuait une importance stratégique. Et, le 26 avril 1927, le président Coolidge, à son tour, aggravait considérablement la portée de la doctrine de Monroe quand il prononçait les paroles suivantes :

« A l'égard des nations dont le gouvernement a été

reconnu par nous et qui sont situées entre le canal de Panama et les Etats-Unis, nous sentons le devoir d'une responsabilité morale qui ne s'attache à aucune autre nation. »

Ainsi, dans un langage d'une haute élévation et tout rempli de considérations morales et philanthropiques, le respectable président fit sentir aux petits peuples du centre américain qu'il jugerait bon désormais de les tenir et, au besoin, de les maintenir sous son protectorat bienfaisant.

Voilà ce que la *North American Review* appelle la doctrine de Monroe « progressive », c'est-à-dire, en quelque sorte, la doctrine de Monroe avançante, la doctrine de Monroe exacerbée.

Et la doctrine de Monroe s'exacerbe à mesure que les Etats-Unis deviennent plus colossaux, plus riches et forment une communauté plus puissante. Cette doctrine pouvait passer pour une arrogance un peu risible quand la proclamaient quelques millions de *settlers* fixés il y a cent ans au Nouveau Monde. Aujourd'hui, elle est la grande aspiration, la volonté même d'un continent où 110 millions de citoyens vivent sous le drapeau étoilé. On peut vérifier ici, pratiquement, l'effet produit par le pur et simple accroissement d'une force sur l'apparence du « bon droit ». En 1895, lord Salisbury tentait encore de faire allusion, avec un certain humour, à la doctrine de Monroe. Aucun homme d'Etat britannique ne le risquerait plus aujourd'hui. Pourtant, le fond de la question n'a en rien changé. Mais l'oncle Sam a grossi.

Il est clair que l'ambition fondamentale des Américains ne se bornera plus désormais à empêcher les nations européennes d'acquiescer de nouvelles possessions en Amérique. Ils rêveront de plus en plus de supprimer, au voisinage de leurs côtes, toutes ces vieilles colonies européennes dont la seule existence, jugent-ils, pourrait troubler l'eau des canaux interocéaniques. Quand les Américains réclament de l'Angleterre « la liberté des mers », il y a un sens sous-entendu à leur expression. Ce qu'ils demandent, officiellement, c'est la garantie que leurs transports maritimes ne seront pas interceptés en haute mer par les croiseurs anglais, dans le cas où l'Empire britannique se trouverait de nouveau entraîné dans une guerre. Mais ce à quoi ils pensent, par surcroît, c'est qu'il y a beaucoup trop de possessions britanniques dans une partie de l'univers où ils tendront de plus en plus à être les seuls maîtres.

Evidente encore est cette vérité qu'en un tel débat la France n'est visée que secondairement. S'il a pu nous être utile, aux siècles anciens, d'avoir des bases navales aux Antilles, les temps ont changé et les Etats-Unis sont devenus une puissance énorme. Seul l'Empire britannique, qui, de tout temps, a consacré, au développement de ses escadres, l'essentiel de ses ressources, peut encore tenter, et d'une manière bien incertaine, de leur disputer la domination des mers. Mais il est trop évident que jamais plus nous n'aurons l'occasion d'aller, nous, guerroyer dans les eaux américaines, car il y existera des forces écrasantes contre lesquelles nous ne pourrions rien. L'histoire, depuis la guerre de Sept ans, est là pour nous rappeler que la nécessité où nous sommes de nous défendre contre l'Europe centrale nous empêche toujours d'avoir des armements navals égaux des plus grands. Et voilà pourquoi il est déraisonnable de vouloir nous comparer, à chaque instant, aux habitants de l'île britannique. D'ailleurs, à l'heure qu'il est, c'est précisément l'existence de la grande flotte, rivale de la leur, qui amène les Américains à regarder d'un œil soupçonneux tant de pavillons anglais flottant sur les Antilles. Quant à nous, notre outillage naval est assez modeste pour que nous ne portions pas ombrage aux géants de la mer. La question des Antilles est avant tout l'une des manifestations de la compétition anglo-américaine et nous la considérerons avec calme.

En 1803, nos lecteurs s'en souviennent, la France possédait encore, en Amérique du Nord, l'immense et richissime Louisiane. Mais nous n'étions pas maîtres de la mer et, de toutes manières, il était à prévoir que les Etats-Unis grandissants seraient amenés, par la force des choses, à vouloir nous évincer d'une région indispensable à leur expansion. Bonaparte, en cette difficulté, prit sur lui de devancer

les événements et, par un contrat en règle, il vendit ce splendide territoire aux Yankees, pour quatre-vingts millions de francs. Si un Parlement avait dû délibérer sur un sujet si grave, ses membres, redoutant qu'on ne les accusât de trahison, n'eussent jamais osé décider une telle cession. Le dictateur, absorbé par ses guerres européennes, fit preuve de bon sens en nous épargnant un conflit transatlantique, où nous eussions, en pure perte, mené une lutte impossible.

La préoccupation actuelle des Américains, qui les pousse aujourd'hui à essayer de se débarrasser par un accord financier des dernières colonies européennes établies à proximité de leurs côtes, cette préoccupation n'est-elle que la suite logique de la disposition qui les porta, il y a cent vingt-cinq ans, à nous acheter la Louisiane ? Est-il dans la nature des choses que le colosse américain finisse par obtenir, à l'amiable ou par la force, la complète maîtrise de sa Méditerranée ?

Quant à nous, toutes sortes de traditions et de souvenirs nous attachent fortement à la Guadeloupe et à la Martinique. La généreuse sentimentalité française est un élément avec lequel il faut toujours compter. Le jour où des propositions nous seraient officiellement faites en vue de leur achat, nous éprouverions un embarras mêlé à la plus poignante mélancolie et nous préférerions certainement qu'on ne nous en parlât jamais. A l'égard de la Guyane, un de mes amis s'écrie qu'elle regorge de richesses non exploitées. Sa forêt à elle seule vaut des trésors. J'en suis bien convaincu, mais d'où vient donc alors que, depuis le dix-septième siècle, notre principale création y ait été un baigneur ? Nous y manquons, dit-on, de main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre, aurons-nous demain le moyen de la faire surgir ? La Louisiane était infiniment meilleure à garder encore que la Guyane et pourtant l'homme de génie, d'un trait de plume, nous en priva. Quand on renonce à un certain avantage, il faut mesurer, par contre, la gravité des inconvénients auxquels, par cette décision, on a mis un terme. Le présent article, je le rappelle encore, est un exposé pur et simple ; il ne saurait chercher à devancer l'examen systématique auquel il faudrait en venir, avant qu'une opinion pût être adoptée.

Une autre considération ne devra pas nous échapper : les Etats-Unis représenteront, avant la fin de ce siècle, une puissance sans égale. Aujourd'hui, ils sont respectueux de notre droit historique et ne songeraient certainement pas à nous attaquer pour nous évincer. Mais, dans l'avenir, des circonstances pourraient surgir par quoi leur esprit serait modifié et, dans ce cas, nous ne saurions tenter utilement de leur résister. Nous n'irions point dilapider nos forces de l'autre côté de l'Atlantique, sans espoir de succès. C'est en prévision de telles alternatives que, déjà, Bonaparte préféra, pour nous, leur or à leurs boulets. Il nous fallait bien, avant de sauver la Louisiane (où nous ne prospérons pas), penser à la France, qui est soudée à tout un continent.

A l'heure qu'il est, nous n'avons nullement à prendre au tragique le grandiose projet de la *North American Review*. Les parties les plus importantes de notre domaine colonial sont fort heureusement très éloignées du monde américain. La situation modeste occupée par nous aux Antilles nous permet de nous tourner vers ceux qui y tiennent plus de place que nous et de leur dire très amicalement : « Messieurs les Anglais, décidez les premiers. »

LUDOVIC NAUDEAU.

LA JEUNE FILLE AUX MOUETTES

Un sujet de tableau classique, souvent vu dans nos expositions ou dans nos musées, mais qui se situe cette fois bien loin des côtes bretonnes. C'est à Long Beach, en Californie, que cette photographie a été prise. Et si les oiseaux, peu farouches, qui voltigent autour de la jeune baigneuse sont de même race que les mouettes de France, ils ont l'envergure plus vaste de la grande mouette ou goéland du Pacifique qu'on appelle scientifiquement *Larus glaucescens*.

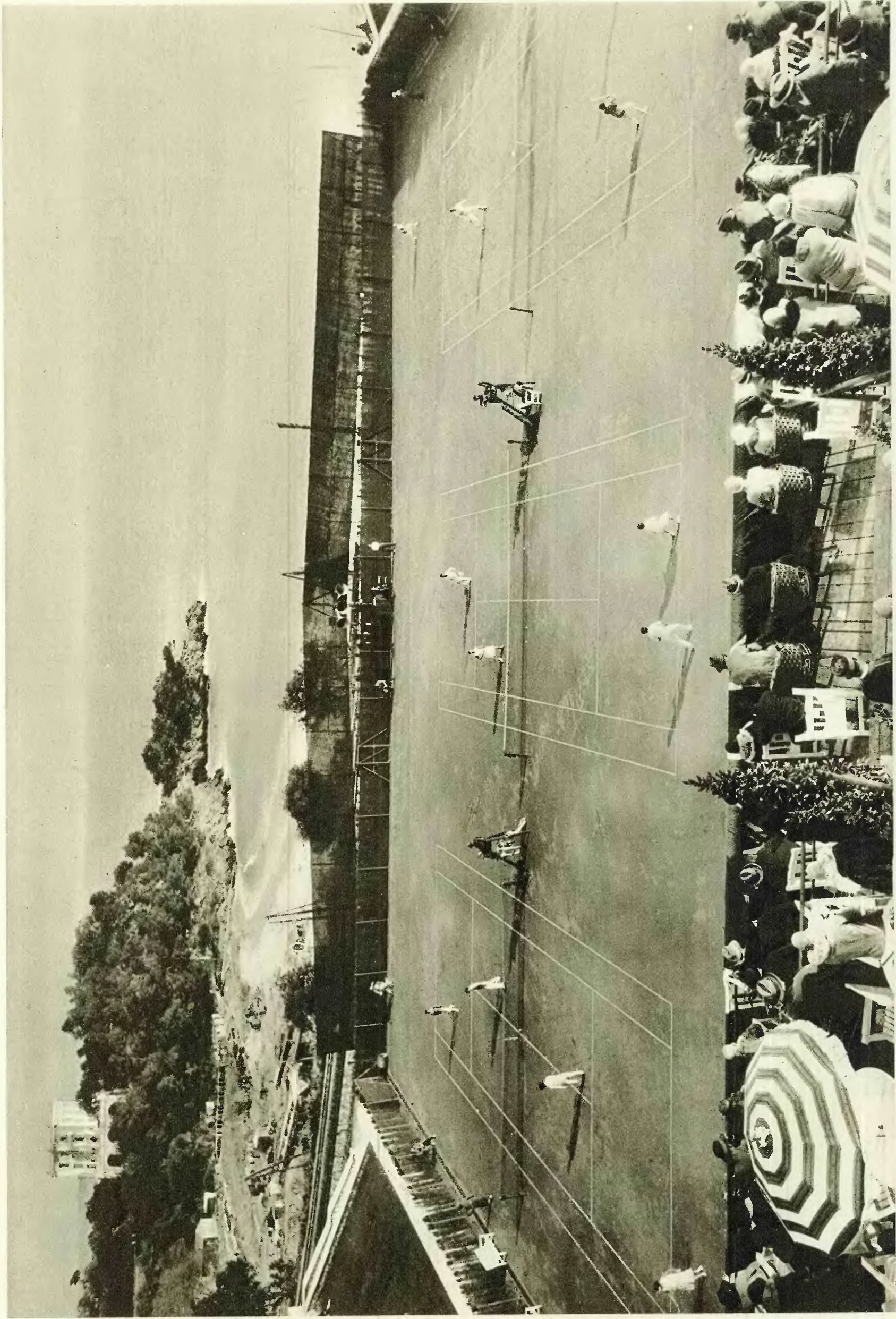
Mouette ou goéland, écrivons-nous : c'est qu'en effet si quelques ornithologues ont voulu faire deux genres distincts, on n'en reconnaît aujourd'hui qu'un seul, le genre *Larus* de Linné, dont les variétés sont d'ailleurs nombreuses.



LA BAIGNEUSE AUX MOUETTES

gracieuse hivernante de Long Beach, en Californie, dans une envolée de grandes mouettes du Pacifique.

Copyright by Keystone View Co.



SPORT MONDAIN AU SOLEIL : INAUGURATION DES NOUVEAUX COURTS DE LA FESTA A MONTE-CARLO

Au centre, de dos : en gris, le roi de Suède ; en pardessus foncé, le duc de Connaught ; au second plan, à gauche, la plage artificielle en cours de construction. — *Phot. E.-A.-Caron.*

LES NOUVEAUX TENNIS DE MONTE-CARLO

Les nouveaux tennis de la Festa, à Monte-Carlo, viennent d'être inaugurés brillamment en présence du roi de Suède, amateur passionné de ce sport, comme chacun sait, et du duc de Connaught, oncle du roi d'Angleterre, entourés d'une véritable cour d'honneur par l'élite des hivernants. Ce fut le duc de Connaught qui, selon le rite traditionnel, lança sur un court, du haut d'une tribune, la première balle, et les matches commencèrent, mettant aux prises des raquettes réputées, parmi lesquelles le champion français Cochet et miss Ryan.

Les tennis de la Festa sont sans doute uniques au monde par leur situation. Qu'on imagine, au bord de la mer, dans une anse abritée sous une immense muraille de roches, parmi la verdure et les fleurs, une suite de plates-formes en gradins, séparées les unes des autres par des pergolas et des pelouses piquées de petits cyprès et communiquant entre elles par de monumentaux escaliers du plus bel effet décoratif. Chaque plate-forme constitue l'emplacement de deux ou trois courts. Au centre, un *Club-house* d'une ingénieuse conception architecturale, aux lignes sobres, est aménagé au-dessus d'une terrasse fermée par d'immenses glaces mobiles, sur laquelle se trouve un restaurant. En face, la mer bleue et le ciel pâle ; à gauche, des villas enfouies dans la verdure, des collines sombres ; à droite, Monte-Carlo, bariolé de taches multicolores dans la lumière.

Ce décor admirable, d'une beauté antique, où l'art des hommes a si heureusement collaboré avec la nature, a été aménagé par l'architecte parisien M. Letrosne, et il doit être complété par d'autres travaux, comportant notamment la transformation de la baie de la Vieille-Plage, la construction d'une piscine olympique avec circulation d'eau chaude et d'une digue anglaise.

Le club de tennis, première réalisation de ce vaste programme, possède vingt courts, dont douze pour les matches internationaux. Leur établissement a nécessité le travail de quinze cents ouvriers pendant six mois. Il a fallu remuer 25.000 mètres cubes de terre pour transformer en terrasses étagées depuis la mer jusqu'à la route de Menton un terrain abrupt, recouvert jusqu'ici de rochers, d'oliviers et de plantes de culture.

Ainsi la Riviera française s'ingénie à multiplier ses attraits et son charme. Ici, c'est Monte-Carlo qui se métamorphose ; ailleurs, c'est Super-Cannes qui se crée. D'un bout à l'autre de la Côte célèbre, des villes rivalisent à qui rendra plus accueillant son sourire et plus élégante son hospitalité.

LES EXPOSITIONS

CAMILLE PISSARRO

Après l'exposition Claude Monet, la galerie Durand-Ruel nous présente une rétrospective Pissarro. C'est un bel apport à l'histoire de l'impressionnisme. Jamais l'œuvre de l'aîné de la petite et glorieuse phalange n'avait été groupée avec un tel souci de nous la faire

comprendre et aimer. L'occasion est peut-être unique de la connaître dans son développement et sa variété. Chaque toile est datée, depuis 1868 jusqu'à 1903, l'année de la mort, et nous met ainsi à même de suivre l'artiste dans ses inquiétudes de métier, ses évolutions successives. Car Pissarro, obsédé par les scrupules de sa probité artistique, soumis aux empreintes de ceux vers lesquels se tournaient ses admirations, fut un éternel chercheur. Parti de Courbet, il se laisse gagner par les clartés blondes de Corot et suit Monet dans ses révélations sur la lumière. Puis les souvenirs de Millet le conduisent auprès des travailleurs de la terre, ceux des labours et des fenaisons et il fixe avec une compréhension fervente leurs figures simples, familières, si intimement liées à la nature, à l'atmosphère qu'elles semblent un élément essentiel de la vie du paysage. C'est encore Renoir, Sisley qui influenceront son art, et aussi Seurat dont il adoptera pendant un temps le pointillisme. Ce n'est point la période la plus heureuse de sa carrière. Ce divisionnisme méthodique, avec son abus des tons brisés, distribue partout des vibrations égales, provoque un fâcheux éparpillement de la vision. Il reviendra par la suite et définitivement à des simplifications qui s'accordaient mieux avec sa fine sensibilité.

Il serait vain de profiter de ce rapprochement des expositions Monet et Pissarro pour esquisser une comparaison. La variété de Monet résulte des trouvailles de son génie, de la richesse de ses émotions. Sa force lyrique, l'acuité de sa perception, le don de saisir les palpitations multiples de l'atmosphère, la hardiesse de ses élans et sa maîtrise le haussent comme un géant au-dessus de ses compagnons. Pissarro a écouté un chant plus tendre. Il fut un délicat, épris des lumières égales. Nul comme lui n'a su mener la symphonie des verts du printemps ou de l'été sans autre contraste qu'une ombre pénétrée de clarté, légère, transparente et colorée. Ce sont ses reprises de scrupules, ses méfiances vis-à-vis de lui-même, cette avidité à trouver des moyens propres à exprimer ses sentiments qui ont diversifié son œuvre et qui aussi expliquent son inégalité. Il s'était établi dans l'Ile-de-France, près de Pontoise, dans cette région sans pathétique dont il aimait les ciels légers, l'atmosphère calme, les valeurs fines et, pendant près de vingt-cinq ans, il ne fut guère tenté de quitter les vergers et les cultures de cette nature heureuse. C'est seulement vers la fin de sa vie qu'abandonnant la campagne il se réfugia à Rouen, et à Paris, où, d'un cinquième étage, il peindra le Louvre, les Tuileries et cette avenue de l'Opéra qui est devenue un document si précieux de la vie d'il y a trente ans et qui reste une de ses œuvres les plus sensibles.

C'est la semaine Pissarro. La galerie Marcel Bernheim a réuni de son côté des dessins, gouaches et pastels dont beaucoup étaient les feuilles d'étude du maître impressionniste et qui sont l'utile complément de ses grandes œuvres. Des crayons datent de sa toute jeunesse, quelques-uns de sa vingtième année, et montrent son assiduité devant la nature. Il n'est jamais inutile de mettre sous les yeux de la génération actuelle la solidité des débuts de ceux qui furent, de leur temps, parmi les précurseurs et les incompris.

JACQUES BASCHET.

L'ÂGE DE LA CORNE

La querelle de Glozel, que son entrée dans le domaine judiciaire vient de faire rebondir, donne à l'article qu'on va lire un intérêt d'actualité. On y verra comment, il y a près d'un demi-siècle, l'« âge de la corne », dont nul n'avait entendu parler jusque-là, fit soudain son apparition dans la préhistoire et faillit y acquérir droit de cité définitif, si quelques heureuses circonstances n'avaient permis de démasquer la supercherie dont des savants réputés et d'une conscience insoupçonnable avaient été les victimes. La vérité, toutefois, ne se fit pas jour du premier coup et il fallut quelque temps — après combien d'ardentes polémiques! — pour qu'elle s'imposât. Aujourd'hui, nul ne croit plus à l'âge de la corne, dont les vestiges sont conservés à titre de curiosité au musée de Neuchâtel. Il arrive ainsi que certains faux, par les souvenirs qui s'y rattachent, deviennent plus précieux que des objets authentiques. Cette aventure ne préjuge évidemment en rien des découvertes de Glozel. Elle invite seulement à la circonspection et à la prudence. Elle devrait aussi apprendre aux partisans comme aux adversaires du « musée Fradin » que la véhémence des assertions, dans l'un ou l'autre sens, n'est pas un argument critique et que la sérénité et la patience sont le propre de toute science, même préhistorique.

HISTOIRE D'UNE MÉSAVENTURE

L'âge de la corne... âge éphémère, ingénieuse invention d'un érudit qui jouait à mystifier la science, ou peut-être ambitionnait un rôle, ou, plus simplement, désirait venir en aide à de pauvres gens en leur enseignant un genre d'industrie fructueuse, sans prévoir le trouble et le bruit qu'il allait déclencher.

Au cours des années 1882, 1883 et 1884, l'âge de la corne faillit obtenir l'adhésion des préhistoriens. Il précédait et préparait l'âge de la pierre polie. Il renversait les notions de préhistoire admises jusqu'alors. Les pièces qui lui étaient attribuées, d'une incroyable variété, éclairaient d'une lumière nouvelle la vie des primitifs. Ils inventaient un style de décoration. Ils inventaient l'écriture! L'écriture, avant l'âge de la pierre polie! Les archéologues de Neuchâtel, de Lausanne et de Fribourg ne savaient plus que penser. Les uns niaient, les autres hésitaient... jusqu'au jour où l'âge de la corne s'effondra en cour d'assises, devant le tribunal d'Estavayer.

A vrai dire, il y avait des précédents fort graves qui conseillaient la prudence aux préhistoriens.

Cinq ans après la découverte des stations palafittiques au bord des lacs suisses, des pièces fausses étaient déjà mises en circulation. Ce furent, en 1859, les ouvriers du chemin de fer de Concise qui commencèrent. Draguant le lac près d'Yverdon, ils retirèrent des haches de pierre, des instruments en os et des poteries que les amateurs accourus leur achetaient à bon prix. Les musées de Lausanne, d'Yverdon, de Neuchâtel acquéraient des collections ; le professeur Agassiz en emporta pour le musée qu'il fondait en Amérique. Et l'on ne s'avisa point qu'une partie de ces objets étaient faux. En effet, les ouvriers n'avaient pas été longs à s'apercevoir qu'ils pouvaient augmenter l'apport de la drague. Ils débutèrent timidement, se bornant à restituer aux haches de pierre polie les manches perdus, à introduire dans un bois de cerf un silex authentique.

Encouragés par la réussite, ils façonnèrent des instruments inédits. Taillant, limant les os exhumés de la station, ils obtenaient des scies, des poinçons, des couteaux, des poignards pourvus de la patine néolithique, et qu'un marchand d'antiquités de Concise vendait en masse aux collectionneurs suisses et étrangers. Désormais, les ouvriers artistes n'imitaient plus, ils inventaient. Et comme ils manquaient d'érudition, ils ne craignaient pas les formes bizarres et exceptionnelles qui finirent par éveiller le doute. Ils eurent l'audace et la naïveté d'aller présenter « leurs trouvailles » au grand archéologue Ferdinand Keller, de Zurich. Keller examina les objets sans rien dire. Puis il quitta la chambre. Il allait prévenir la police.

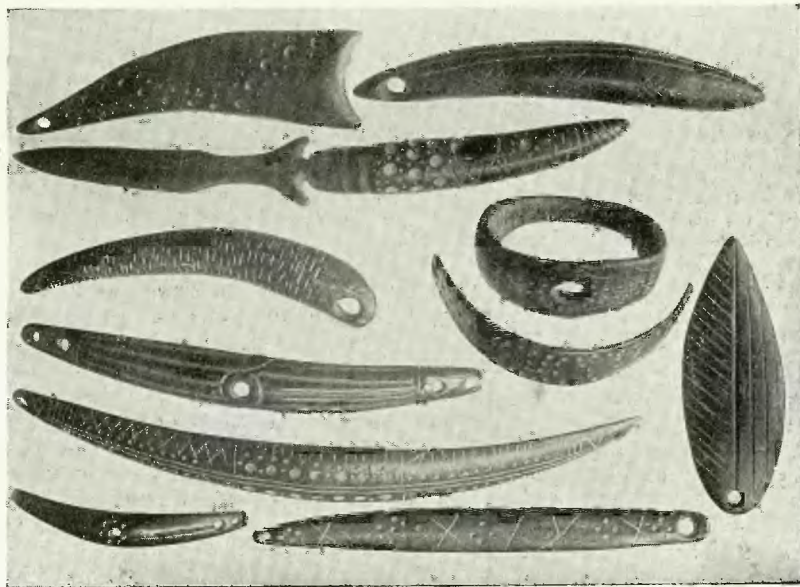
Quelques années plus tard, vers 1879, un ancien ouvrier mécanicien, qui avait été employé aux feuilles des palafittes, organisa à Yverdon une fabrique d'objets lacustres en bronze. Il fondait et coulait le métal. Mais lui aussi manquait d'érudition. Il lui arriva de couler en bronze des couteaux de forme romaine. Le musée de Neuchâtel possède dans sa vitrine de faux une grosse pointe de flèche, chef-d'œuvre de cet industriel ingénieux, — pas assez ingénieux pourtant : on peut distinguer dans le métal de la pointe de flèche les veines du bois qui a servi de moule. Or, les lacustres employaient des moules de molasse.

L'habileté manuelle ne suffit pas... Si l'âge de la corne a pu se maintenir quelque temps, c'est que les



PISSARRO. — Soleil couchant au val Hermé (1880).

Phot. Durand-Ruel.



Quelques pièces du fantaisiste « âge de la corne » réunies dans la vitrine des faux du musée de Neuchâtel.

ouvriers étaient guidés par quelqu'un qui savait... Les ouvriers, ces ignorants qui sourient en eux-mêmes de voir un savant se passionner pour un débris, comprennent-ils ce qu'ils font lorsqu'ils essaient d'augmenter leurs ressources en fabriquant des faux?

En 1882, commencèrent à paraître les objets de l'âge de la corne. Ils avaient une tout autre allure. En bois de cerf, en os, ils étaient polis, patinés, de couleur noire et luisante, semblables aux outils authentiques retirés du fond des eaux. Les cavités étaient remplies de tuf lacustre. Des andouillers, perforés à leur extrémité, portaient une petite hache de pierre dure. Il y avait des couteaux, des poignards, des gobelets, des cuillers, des poignons, des colliers, des bracelets, des épingles, des harpons. Ils étaient décorés, pour la plupart, de séries de petits points, polis et brillants, imitant, en la développant et l'affinant, la décoration rudimentaire de certaines pièces, authentiques celles-là, trouvées, bien avant l'inauguration de l'âge de la corne, dans différentes stations des lacs suisses. Ils provenaient de Forel, sur la rive fribourgeoise du lac de Neuchâtel. Un peu plus tard, celui qui les avait exhumées entreprit des fouilles au Petit-Cortailod, et aussitôt on vit sortir de terre une nouvelle série d'instruments de l'âge de la corne, d'un style un peu différent, ornés de lignes et de caractères géométriques.

« Ceux-ci étaient revêtus de traits se rapprochant des chiffres romains, ce qui m'a laissé supposer que ces signes distincts représentaient l'existence de tribus différentes », écrivait Kaiser, ancien matelassier devenu antiquaire à Cortailod, en annonçant son heureuse fortune.

Ces découvertes sensationnelles reculaient singulièrement dans le temps l'âge de la pierre polie. Elles lui assignaient pour origine une période nouvelle, inconnue jusqu'alors, qui avait su créer un système de décoration que, beaucoup plus tard, l'âge du bronze a repris...

On se représente le saisissement des préhistoriens, les articles de journaux, les polémiques savantes.

« Quant à ce terme : « Age de la corne », expliquait Kaiser, il serait difficile d'en désigner un autre. Aussi bien à Forel qu'au Petit-Cortailod, on trouve le bronze, plus bas c'est la pierre, et enfin, bien en dessous, se rencontre la corne. Dès lors, ne peut-on pas conclure que la corne est ce qui représente l'âge le plus ancien? Et si on l'a découvert, c'est grâce à des fouilles profondes, difficiles et coûteuses, que, depuis 1854, personne n'avait ainsi pratiquées, comme elles se font aujourd'hui. »

Les revues scientifiques locales publiaient les images de ces objets. Les collectionneurs les achetaient. Une quantité d'outils de l'âge de la corne partirent pour l'Allemagne.

L'étonnement fut à son comble lorsqu'en octobre 1884 on retira de la fouille du Petit-Cortailod une amulette couverte de signes d'écriture dont plusieurs rappelaient ceux des plus anciens alphabets connus. Les hommes de l'âge de la corne auraient donc inventé l'écriture! L'écriture aurait précédé, dans les étapes de la civilisation, la hache en pierre polie! Les données du problème devenaient invraisemblables.

Déjà des démentis s'élevaient. Tous les archéologues n'étaient pas convaincus. Le directeur du musée de Neuchâtel refusait d'acquiescer les pièces nouvelles. Celui du musée de Saint-Germain déclarait que les objets qu'on lui avait soumis étaient faux ou retouchés, à l'exception d'une corne de bouquetin, percée d'un trou de suspension, qui lui paraissait authentique.

La Société d'histoire de Neuchâtel se réunit au mois de décembre 1884, en une séance mémorable qui

retentit de discussions passionnées, plusieurs de ses membres émettant des doutes au sujet de l'âge de la corne. Le secrétaire narra qu'il avait assisté à une fouille au Petit-Cortailod : un ouvrier qui creusait s'écria : « Je l'ai cassé! » Et, s'étant baissé, il sortit de la tranchée un collier-diadème, brisé en effet, qu'un témoin se rappela avoir vu intact quinze jours auparavant.

Comment donner une solution définitive à cette épineuse question? Les partisans obstinés de l'âge de la corne et ses négateurs s'affrontaient. Alors le comité de la Société d'histoire décida de faire une expertise au Petit-Cortailod, fit suspendre les fouilles et vota les crédits nécessaires. Il s'adressa à un préhistorien habitant à Marin, à l'autre extrémité du lac, et qui n'avait eu aucun rapport avec les promoteurs de l'âge de la corne : Emile Vouga, l'auteur des *Helvètes à la Tène*. « M. Vouga, dit le procès-verbal, accepta avec empressement une mission qui, à de certains égards, pouvait devenir désagréable. »

Aidé d'ouvriers à lui, Emile Vouga creusa pendant quatre jours, s'enfonça jusqu'à 1 m. 60 et atteignit le sol primitif non remué. Il fora trois séries de fossés en trois endroits différents : les plus longs mesuraient de 12 à 13 mètres de longueur sur 2 m. 20 de largeur.

Il retira cent vingt-cinq objets appartenant à l'époque de la pierre polie. Mais aucun d'eux ne ressemblait aux outils de l'âge de la corne.

Cependant la question ne paraît pas avoir été complètement résolue à cette date puisque, deux ans plus tard, des experts examineront encore une série d'instruments de l'âge de la corne, avec le secours de la loupe et des procédés chimiques, et déclareront que « la substance des pièces soumises à leur examen peut être du bois de cerf trouvé dans les stations lacustres ; mais que ces pièces ont été façonnées par des outils et des procédés modernes ».



Deux statuette d'idoles, en molasse, attribuées à l'âge de la corne, provenant de la vitrine des faux du musée de Neuchâtel.

Comm. par M. Paul Vouga, conservateur du musée archéologique.

Pendant quelque temps, les découvertes semblèrent se ralentir. L'âge de la corne avait cessé d'être à la mode. Les amateurs hésitaient. Les collections ne se vendaient plus. Lorsque, brusquement, de nouveaux objets apparurent : de la poterie grossière, deux figures d'idoles en molasse et, annonçant une période ultérieure, des moules noirs, et enfin un bouclier lacustre en bronze. Les faussaires avaient osé écrire une lettre au directeur des musées de Neuchâtel pour l'engager à acheter cette pièce authentique, et ils avaient signé leur lettre du nom de M. Wavre, conservateur du musée archéologique. Naturellement, le directeur acheta la pièce ainsi recommandée. M. Wavre, averti, protesta. Cette fois l'escroquerie était manifeste. Et l'on examina de près le bouclier. Il était recouvert d'une couche de sable durci qui se révéla maintenu par de la colle.

Une plainte fut déposée. Les enquêtes commencèrent. On découvrit chez un paysan tout un attirail de corne de cerf et, dans des boîtes à sardines, le tuf lacustre préparé.

Et l'âge de la corne eut son épilogue au tribunal d'Estavayer où quatorze prévenus, de quinze à trente-cinq ans, ouvriers et paysans, comparurent le 25 juillet 1887.

Ils firent des aveux. Ils racontèrent comment ils travaillaient, la nuit, sur la station lacustre, réunis autour d'un grand feu. Ils façonnaient des vases à la manière antique, ils confectionnaient des moules en molasse et ils profitaient des cendres pour carboniser les écuilles en bois, les massues, les manches de haches. Un jour, l'un d'eux, trop pressé, offrit à un amateur un vase encore chaud. Et il dut expliquer :

« Oh! je l'ai mis dégeler sur mon fourneau. »

L'ouvrier qui avait exhumé le collier brisé avoua que les objets en corne sculptée étaient introduits horizontalement dans la couche historique où la fouille devait avoir lieu. Un autre déclara que, lorsqu'on ne trouvait rien, « on s'approchait de la bonne place où on avait enfilé les antiquités ». Son camarade reconnut avoir retiré l'amulette aux signes d'écriture, mais ces signes avaient été ajoutés plus tard. Ils furent condamnés presque tous à la prison et à des amendes.

Le nom de l'antiquaire de Cortailod n'est même pas indiqué dans la relation du procès publiée par le *Journal de Genève*. L'initiale K. le désigne discrètement. (On juge si les mœurs de ce temps étaient différentes des nôtres!) D'ailleurs, il ne fut pas inculpé. M. Wavre, qui a rendu compte de cette aventure dans le *Musée neuchâtelois*, s'interdit de citer son nom et ne l'appelle que « l'industriel, inventeur de l'âge de la corne ».

Mais cet industriel, qui donc l'avait documenté? Comment atteindre le mystérieux érudit qui connaissait la décoration pointillée de quelques rares objets de l'âge de la pierre polie? M. Wavre, lui-même, semble l'ignorer. Il se borne à relater qu'un jour un antiquaire, voyant dans les mains d'un jeune garçon un de ces précieux outils de l'âge de la corne, lui demanda :

— Qui t'a appris à faire cela?

Et le gamin finit par répondre :

— C'est M. le curé...

Une tradition orale très discrète désigne le curé d'un petit village des bords du lac, un curé savant et désintéressé sans doute, probablement très bon, qui avait pitié des pauvres gens. Mais le secret fut si bien gardé que nous ne sommes pas arrivés à retrouver son nom.

NOËLLE ROGER.

LE CHEZ-SOI NOUVEAU

Etudes sur les dispositifs et les appareils d'art ménager,

par BAUDRY DE SAUNIER

(Voir les numéros des 7 janvier au 25 février 1928.)

VIII. — LES CHAUFFE-EAU PAR ACCUMULATION

Nous abordons aujourd'hui une des questions les plus importantes du Chez-Soi Nouveau : le chauffage et le maintien à une température élevée (95°, le plus fréquemment) de grandes masses d'eau destinées à l'ensemble des besoins ménagers.

Il y a là une innovation saisissante, un des progrès le mieux caractérisés de l'esprit de confort.

En réalité, installer dans le home une permanence d'eau chaude, c'est le doter d'un fluide nouveau, tant sont grandes les conséquences pratiques de cet apport ! Aux canalisations de gaz, d'électricité et d'eau froide, on ajoute celle d'eau chaude, qui atteint avec facilité tous les étages de la maison, toutes les pièces élues de l'appartement. C'est du nouveau, et du meilleur, qui leur échoit.

De ce fait, voici, en effet, le foyer pourvu de facilités et d'avantages que nous ne soupçonnions même pas il y a dix ans ! Avec quelle rapidité nos mœurs ont admis ce confort et aujourd'hui le réclament ! De la demeure luxueuse, il est déjà descendu à l'habitation non somptueuse : par exemple, l'immeuble de 70 appartements dits « à loyers modérés », que vient d'élever à Neuilly la Compagnie l'Urbaine et la Seine, est entièrement irrigué d'eau chaude obtenue par accumulation !

La permanence chez soi de liquide quasi bouillant rend en effet tout d'abord l'hygiène plus facile, le bain plus fréquent, donc la santé mieux assurée. Plus de feu à allumer ; un robinet à tourner : le bain en cinq minutes !

Puis les gains de temps et d'argent, si souvent liés les uns aux autres, sont ici très nets. On n'attend plus que le liquide s'échauffe : il est là, presque à 100 degrés, sous la paroi froide qui l'enveloppe ! Quant au bénéfice pécuniaire qu'on en retire, il est incontestable, puisqu'on utilise, pour la cuisine par exemple, une eau pleine de calories payées au tarif de nuit — nous allons le voir — alors que les heures où on la consomme exigeraient normalement le tarif de jour et même celui de pointe !

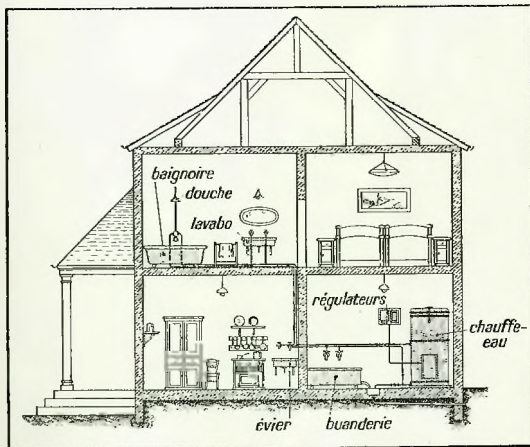


Fig. 1. — Schéma de distribution, dans une maison, d'eau chauffée pendant la nuit par accumulation de calories.

Enfin la permanence d'eau chaude est obtenue d'idéale façon : sans aucune main-d'œuvre, de maître ni de domestique ; sans le moindre bruit ; sans la moindre buée qui encrasse les murs et rouille les objets ! La mystérieuse ouvrière qu'est l'électricité travaille ici de nuit, sans l'aide de personne : elle apporte peu à peu ses calories au réservoir d'eau, les y accumule pendant toutes les heures où elles coûtent peu cher, puis se retire d'elle-même dès que le soleil pointe et que l'activité humaine se réveille.

FONCTIONS PRINCIPALES. — Ce simple exposé révèle immédiatement à un esprit judicieux tous les éléments de la question, l'enchaînement des problèmes qui se sont tout d'abord opposés à la réalisation d'un programme aussi attrayant, et qu'il a fallu résoudre peu à peu.

Ces calories, que l'électricité apporte de nuit au réservoir, presque une à une, qu'elle incorpore lentement à l'eau, il faut qu'aucun courant d'air, aucun phénomène de convection ne vienne les voler ! Le réservoir doit donc être calorifugé, entouré sur tous ses points d'une carapace faite d'une substance qui s'oppose aussi efficacement que possible à toute fuite

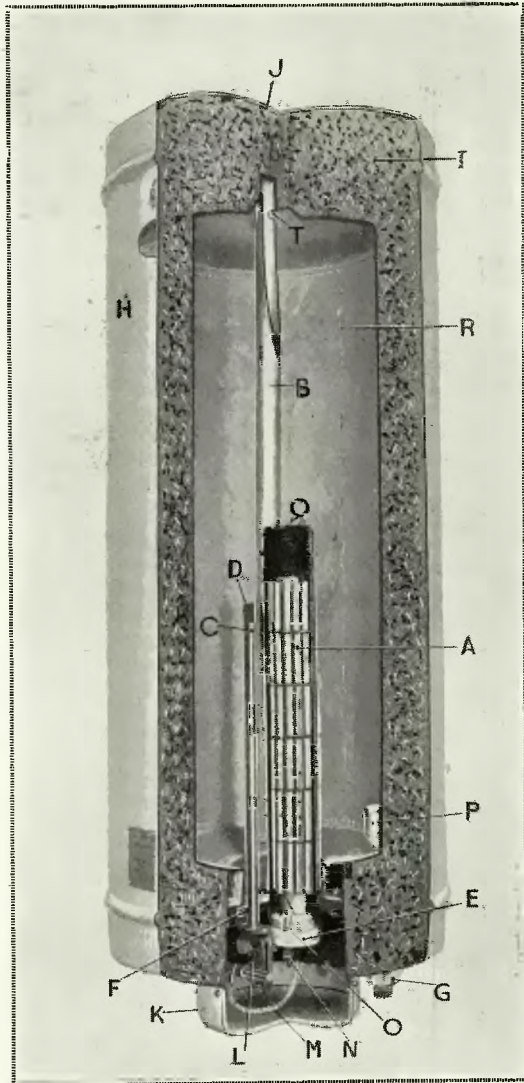


Fig. 2. — Coupe dans un chauffe-eau à accumulation.

A, corps de chauffe. — B, tube par lequel l'eau chaude est chassée vers la sortie de l'appareil. — C, limiteur de température (tube en laiton, donc dilatable sous l'effet de la chaleur, renfermant une tige en invar, métal non dilatable). — D, gaine étanche protégeant le limiteur de température. — E, tête de fixation du corps de chauffe. — F, registre de chauffe (il supporte le limiteur de température et le corps de chauffe ; on peut le retirer pour détartrage). — G, raccord d'arrivée d'eau froide. — H, enveloppe extérieure. — I, isolant calorifuge, en liège granulé. — J, plaque amovible (de construction). — K, capot protégeant les appareils de chauffage et de réglage. — L, levier amplificateur actionnant le tube de mercure qui établit ou rompt les contacts. — M, connexion (garnie de perles isolantes) réunissant le corps de chauffe au régulateur. — N, bornes du corps de chauffe. — O, vis de fixation du corps de chauffe. — P, entrée de l'eau froide dans l'appareil (recouverte d'un capot brise-jet). — Q, gaine étanche protégeant le corps de chauffe. — R, le réservoir d'eau, galvanisé à chaud. — T, orifice d'entrée de l'eau chaude dans le tube qui la conduit hors de l'appareil. La sortie d'eau chaude est ici masquée ; elle se trouve en bas dans l'axe même de l'appareil, derrière le capot K. — (Type *Electricus*, de la Compagnie pour le Chauffage et la Cuisson.)

de chaleur. Et le calorifugeage doit être à tel point complet que le bénéficiaire de cette eau chaude ne soit pas contraint à la consommer toute dans la journée même, qu'il puisse la conserver à température constante, en totalité ou en partie, pour les besoins des jours suivants. L'électricité n'a dès lors d'autre rôle à jouer que d'apporter au réservoir les calories de remplacement, celles qu'a consommées le bénéficiaire, ou qui, en dépit des précautions, ont pu s'échapper de la masse. Il est par conséquent indispensable qu'un organe spécial, un thermostat, fasse le guet sur le chauffe-eau, en permanence, pour arrêter le courant électrique dès que la température de l'eau tend à dépasser la valeur prévue, ou pour l'appeler à l'aide au contraire aussitôt que le liquide manque de calories.

De plus ces calories, puisque nous pouvons les accumuler presque à notre gré, à nos heures, les conserver dans l'eau pendant un temps fort long, nous entendons bien ne les acheter qu'aux moments où elles sont le meilleur marché, où le secteur nous les livre à son tarif le plus bas. Il faut donc qu'un autre appareil spécial, un interrupteur horaire, coupe le courant aux heures qui nous sont défavorables et le rétablisse à celles qui nous valent la chaleur à bas prix.

Dans son grand dessin, le problème du chauffe-eau par accumulation se résume en conséquence par ce schéma : dans une masse d'eau, dont le volume est proportionné à la moyenne des besoins quotidiens de l'usager, plonge, relié au courant électrique, un *corps chauffant*, analogue au petit thermo-plongeur logé dans un verre à boire que nous avons vu précédemment, n° 4434, p. 190. Or le passage du courant ne peut s'y effectuer que si deux gardiens le permettent : l'un qui surveille la température, le *thermostat* ; l'autre, qui observe l'heure et par conséquent les tarifs, l'*interrupteur horaire*.

Quelles que soient les combinaisons d'installation de chauffe-eau que nous ayons désormais à examiner, nous verrons qu'elles se ramènent toutes à ces données simples.

CHARBON ET GAZ. — Le chauffage par accumulation n'est pas du tout un monopole de l'électricité. Le charbon et le gaz notamment peuvent donner des résultats analogues, par des dispositifs moins élégants peut-être, mais presque aussi efficaces.

Je citerai par exemple une application, curieuse et pratique à la fois, du charbon à l'accumulation. Certains gros immeubles chauffés par chaudière centrale et vapeur (nous étudierons cette combinaison lorsque nous traiterons du chauffage des immeubles) comportent des appareils de distribution d'eau chaude qui demandent leur énergie tantôt au charbon, tantôt au courant électrique. La vapeur du chauffage central circule dans un serpentin installé dans le réservoir d'eau calorifugé et y accumule des calories ;

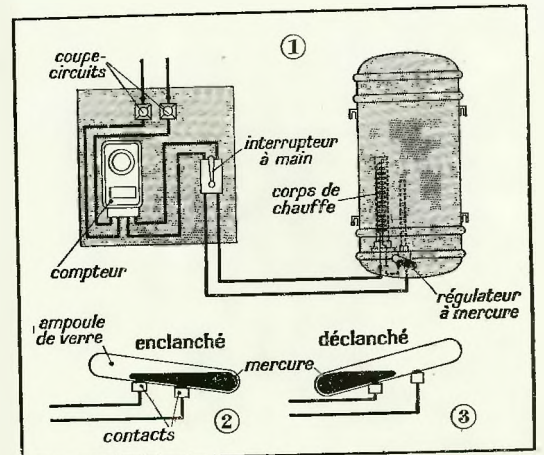


Fig. 3. — Schéma montrant la régulation par thermostat à mercure dans un chauffe-eau à accumulation (*Etelec*).

Les deux pôles du courant font saillie dans une ampoule en verre renfermant du mercure, métal liquide. — En 2, l'appareil est enclenché, le courant va d'un pôle à l'autre. — En 3, le tube du thermostat, en se dilatant (v. fig. 5), a fait basculer l'ampoule ; l'appareil est déclenché. Un ressort ici non figuré ramène l'ampoule à la position d'enclenchement dès que le tube du thermostat se rétracte. — On règle la température au maximum désiré au moyen d'une vis qui permet à l'ampoule de basculer pour une dilatation plus ou moins grande du tube du thermostat. — La pression qui fait circuler l'eau dans la canalisation est donnée ici soit par le réseau de la ville, soit par un réservoir situé dans les combles de la maison.

c'est là le régime de fin d'automne et d'hiver. Lorsque le printemps approche et que la chaudière met bas ses feux, alors que de fraîches journées encore refroidissent l'appartement, le courant électrique, au gré individuel du locataire, pénètre dans le réservoir abandonné par la communauté et lui rend la chaleur.

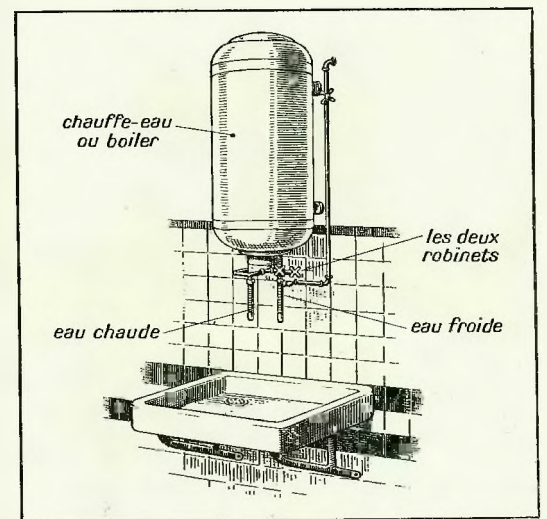


Fig. 4. — Une petite installation d'eau chaude par accumulation (lavabo d'hôtel, cuisine, coiffure, médecine, etc.).

A hauteur des robinets se trouvent les dispositifs de réglage.

Quant au gaz, il réalise fort bien aussi l'accumulation. Nous analyserons son cas dans une étude ultérieure sur les salles de bains. Nous verrons notamment que, par accumulation, on peut alimenter une baignoire au moyen d'un modeste compteur de

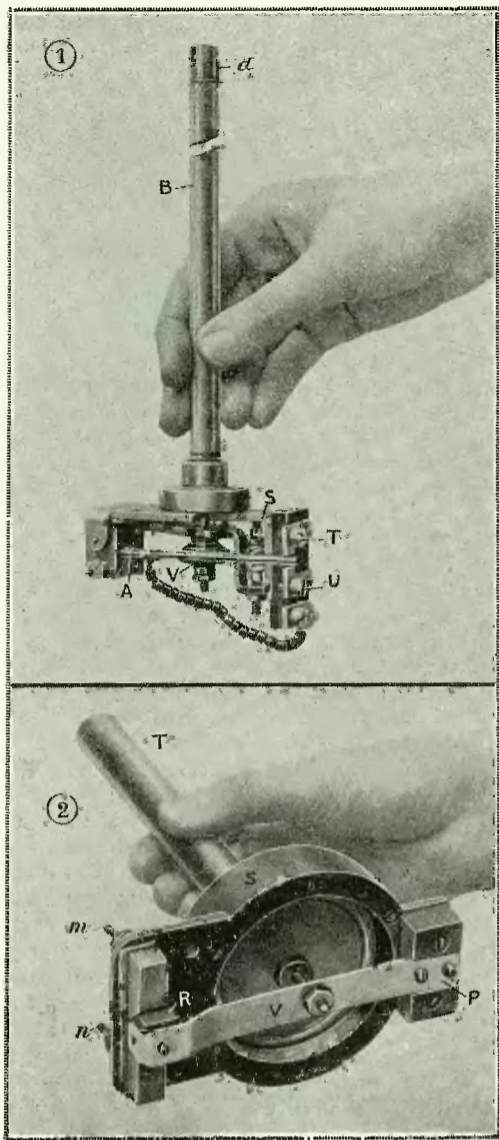


Fig. 5. — Deux types de thermostats simples.

En 1, un thermostat destiné à actionner à distance un auto-interrupteur (par exemple celui de la figure 8). — Il actionne le moteur de l'auto-interrupteur, d'après la position des contacts. Cette position dépend de la température de la gaine B noyée dans l'eau. Le contact de la barrette A en U provoque l'enclenchement de l'auto-interrupteur. — A, tige de contact. — B, gaine de dilatation. — S, ressort de réglage. — T, déclenchement. — U, enclenchement. — V, vis de réglage. — En 2, un thermostat à rupture directe (10 ampères, 110 volts). — La dilatation du liquide contenu dans le tube T provoque la courbure brusque de la membrane, d'où rupture, brusque également, du courant. Le phénomène est inverse lorsque le tube T se refroidit. — P, attache fixe du ressort. — R, masse métallique solidaire du ressort V et faisant jonction ou séparation des deux masses fixes reliées aux bornes m et n. En S, base de l'appareil. — (Type Thomson-Houston.)

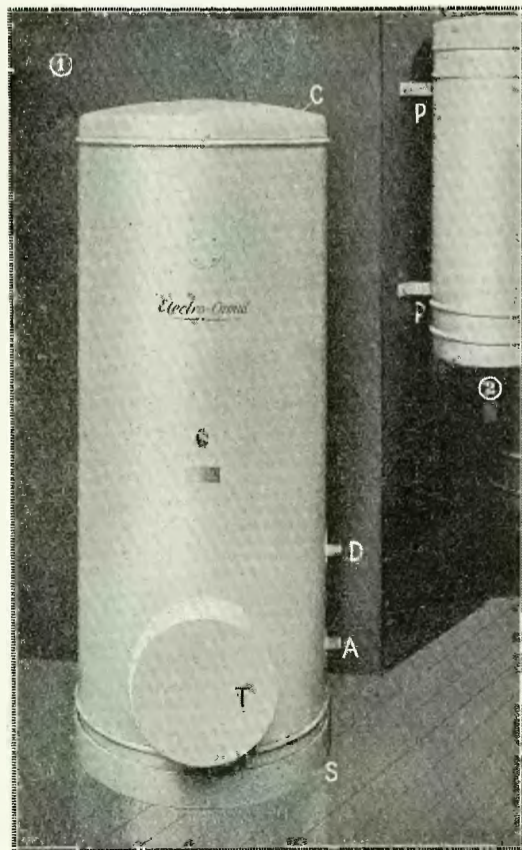


Fig. 6. — Un chauffe-eau « posé » et un autre « mural ». — A, entrée de l'eau froide. — C, couvercle. — D, sortie de l'eau chaude. — S, socle. — T, tampon derrière lequel se trouvent le corps de chauffe et le régulateur (horizontal). — P, pattes de fixation.

5 becs, alors qu'un appareil dit à chauffage instantané exige d'ordinaire 20 becs au moins.

Dans cette même étude, il sera traité aussi de certains appareils électriques qui élèvent la température de l'eau sur-le-champ, mais par apport rapide d'un gros courant, assez rarement à la disposition d'un ménage. En ce cas, naturellement, il n'est plus du tout question d'accumulation ; un phénomène tout à fait contraire est précisément en jeu.

CHAUFFAGE D'EAU ET CHAUFFAGE CENTRAL. — Enfin je me permets de signaler la distinction qu'il importe de faire entre deux fonctions ménagères souvent confondues.

Le chauffage de l'eau par accumulation n'est pas du tout un chauffage central par eau. Le premier est caractérisé par une masse d'eau chaude, en quelque sorte stagnante, qui va être consommée elle-même par l'utilisateur. Le second, au contraire, est essentiellement constitué par une masse d'eau chaude en mouvement, qu'on ne consomme pas, qui a pour rôle seulement d'apporter des calories à l'appartement et de retourner vite à la chaudière pour en reprendre d'autres.

Nous verrons d'ailleurs qu'il existe, par accumu-

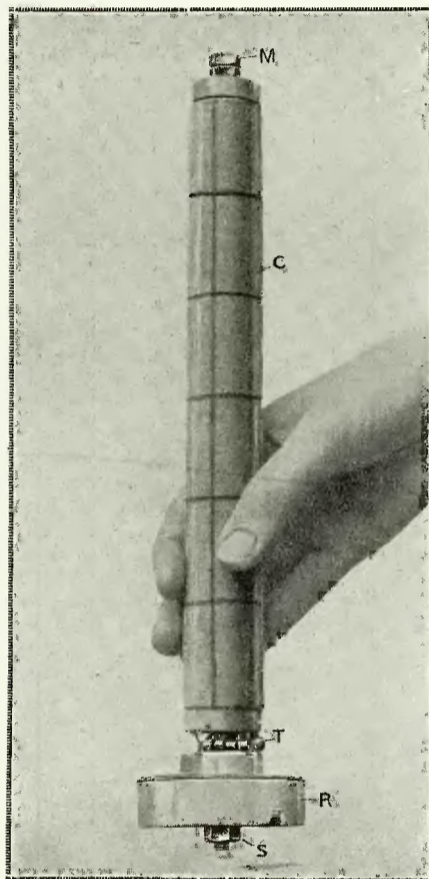


Fig. 7. — Un corps de chauffe, 1.000 watts, 220 volts.

Ce corps est formé de terres réfractaires comportant des gorges servant de supports à des fils de nickel-chrome. Le boudin qui forme résistance est lui-même enrobé dans un ciment spécial afin qu'il ne craigne pas les surtensions possibles. Le tout est enfermé dans une gaine, laquelle est noyée dans l'eau. — C, terre réfractaire. — M, écrou de fixation de la porcelaine. — R, tête du corps de chauffe. — S, écrou de fixation de la porcelaine. — T, câble sous perles. — (Thomson-Houston.)

lation, un mode de chauffage des appartements et même des appareils de cuisine. Mais l'accumulation d'énergie s'y fait dans des substances solides et non plus dans une masse d'eau.

LE CHAUFFE-EAU PROPREMENT DIT

Le corps du chauffe-eau, qu'on nomme quelquefois aussi *boiler* et *bouteille*, est presque toujours un cylindre, fermé à ses deux extrémités, et fait de tôle galvanisée à chaud pour que l'eau ne l'oxyde pas. D'ordinaire on l'éprouve à une pression de 12 à 15 kilos par centimètre carré, car il peut être utilisé sous la charge de distribution des eaux de ville. Remarquons qu'il n'a jamais à résister à une pression que déterminerait sur lui une surchauffe accidentelle, car la canalisation d'eau est toujours garnie, à son arrivée à l'appareil, d'une soupape qui équilibre les pressions du service d'eau et du chauffe-eau.

Le corps du chauffe-eau est complètement habillé, sur toutes ses parois, d'un revêtement de liège granulé, de 8 à 12 centimètres d'épaisseur, enveloppé lui-même d'une tôle plus légère et peinte en couleur claire. (Nous avons vu précédemment l'importance du ton des couleurs au point de vue du rayonnement.) Je ferai remarquer que l'élément effectif dans

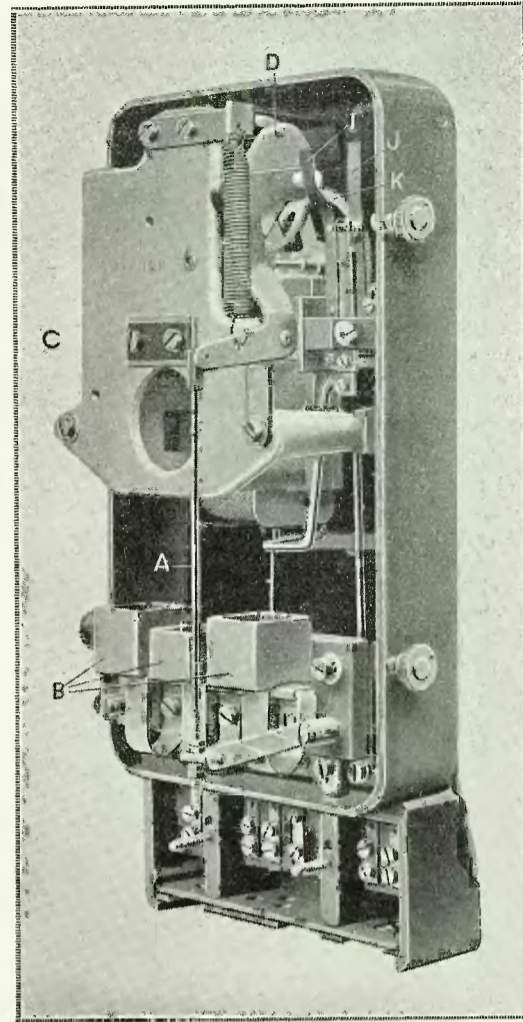


Fig. 8. — Interrupteur commandé à distance par un thermostat (dispositif appliqué aux grandes puissances).

Modèle tripolaire de 15 ampères, fonctionnant sur courant alternatif. Le thermostat commande la mise en marche d'un petit moteur installé dans l'interrupteur, selon la position des contacts du thermostat, d'après la température de l'eau ; ce moteur établit ou coupe le courant sur le corps de chauffe par un dé clic à effets rapides. — A, tige de commande de l'interrupteur. — B, capots de protection des contacts. — C, platine des engrenages. — D, came de commande de l'interrupteur. — J, contacts auxiliaires. — K, roue dentée d'entraînement.

le calorifugeage est tout simplement l'air emprisonné dans les pores et les méandres du liège. Pour raison analogue, un vêtement de laine empêche les calories de s'échapper du corps qui en est revêtu.

Dans l'un de ses bouts, ou même dans le bas de sa paroi cylindrique, sont vissés sur le chauffe-eau, le pénétrant à cœur, le corps de chauffe et son voisin le thermostat. Le corps de chauffe, représenté parfois par 2 ou 3 unités, est relié par une borne directement au courant ; par l'autre, au thermostat, dont les dilatations ou les rétractions par l'effet des températures coupent ou rétablissent le courant. Dans les appareils de petite puissance, ces commutations peuvent, sans inconvénient, être faites directement par des prises de contact ordinaire (les figures 3 et 5 en donnent des exemples différents).

Lorsque la puissance du courant exige qu'il soit coupé par un appareil spécial, soit parce que l'effort à produire est trop grand pour le thermostat, soit parce qu'il faut préserver son mécanisme contre les étincelles de rupture qui le mettraient vite hors de service, le thermostat n'agit plus pour son propre compte. Il se contente alors du rôle de *relais*, c'est-à-dire qu'il détermine simplement le fonctionnement d'un autre appareil, appareil plus puissant que lui, un interrupteur, qui, constitué pour cette besogne rude de la coupure, la fait sans danger (v. fig. 8).

Cet interrupteur de température, placé ainsi sous la commande du thermostat, peut être installé dans l'interrupteur horaire, qui coupe le courant ; aux heures de tarifs de jour et de pointe. Il forme alors avec lui un appareil unique, que nous verrons dans l'étude suivante.

L'eau froide pénètre dans le chauffe-eau par la partie inférieure, s'échauffe au contact de la gaine du corps et, devenue ainsi plus légère, monte au sommet de l'appareil. Elle trouve là-haut l'orifice d'un tube droit, qui la ramène au bas du réservoir (ou à tout autre point) pour l'utilisation. Elle ne peut être expulsée que par l'arrivée d'une masse de liquide dans la partie inférieure de l'appareil. C'est donc par le robinet d'eau froide qu'on provoque le départ de l'eau chaude.

(A suivre.)

BAUDRY DE SAUNIER.



En ioue...

UN CLUB DE TIR FÉMININ

Un dimanche matin, près du rond-point des Champs-Élysées, au stand de Gastinne-Renette, « arquebuisier ». Une soixantaine de jeunes filles sont là. La petite cloche crânement enfoncée sur les yeux, chevelure et jupe courtes, elles ont cette allure sportive et décidée qui est celle de la femme d'aujourd'hui. Plusieurs d'entre elles sont arrivées tout à l'heure en conduisant elles-mêmes leur automobile. D'autres se retrouveront, l'après-midi, à Colombes ou au Pecq, dans l'équipe de hockey dont elles font partie. D'autres iront patiner à glace ou jouer au tennis. Pour l'instant elles sont venues à leur entraînement de tir. Ces jeunes



Tir debout et à genou.

filles du monde se sont en effet constituées en une société qui comprend soixante-quatre membres et elles se réunissent, une fois par mois, pour s'exercer entre elles.

Là-bas, à l'extrémité de longs couloirs parallèles, les cibles se détachent sur un fond clair. Ce sont des silhouettes humaines peintes en noir. Chaque balle qui porte les marques d'un petit point blanc. Une sonnerie tinte lorsque le but a été touché et, par un ingénieux système, une lampe électrique s'allume auprès du tireur, indiquant sur une silhouette en réduction la partie du corps qui a été atteinte. On peut ainsi compter les points à coup sûr, sans se déranger de sa place.

Les tireuses s'alignent par équipes de cinq ou six à la fois. On leur distribue d'abord des carabines. Elles tirent, les unes debout, les autres un genou en terre. Puis c'est le tour des pistolets de combat, puis celui des revolvers automatiques. Allant de l'une

à l'autre de ses élèves, M. Gastinne-Renette prodigue les conseils, tandis que M. Lefranc, président de la société, suit en connaisseur la leçon et les démonstrations.

Cette petite scène de la vie parisienne est un signe des temps. Elle atteste d'abord la renaissance du goût du tir dans la jeune génération. Elle est aussi caractéristique de l'évolution féminine actuelle.

Une ancienne légende veut que le Français soit un médiocre tireur. C'était un peu vrai avant la guerre et l'on trouve encore aujourd'hui des jeunes gens qui préfèrent au tir des sports plus animés. Mais une réaction s'est produite, dont les effets se font déjà sentir. Toutes nos écoles militaires, toutes nos grandes écoles dressent leurs élèves au tir et ne manquent pas de venir disputer à Paris leur challenge annuel. Nos lycéens, sans doute, n'ont encore suivi que timidement le mouvement, mais voici que leurs sœurs ou leurs cousines se sont mises à leur donner l'exemple.

La progression est rapide et attrayante. Une seule séance suffit pour apprendre à épauler la carabine et à actionner convenablement la détente. Dès la seconde séance, le tir au pistolet de combat démontre la nécessité de la discipline et de la maîtrise de soi, car la moindre brusquerie dans le mouvement du doigt pressant la détente fait dévier le canon et manquer la cible. A la troisième séance on commence les tirs d'amusement. C'est d'abord le tir au pistolet, au com-



Le résultat, sur les cibles témoins.

mandement, sur silhouette électrique. Le pistolet est dirigé vers le sol. Le professeur interroge : « Êtes-vous prête? » L'élève répond à haute voix. Le professeur continue alors : « Attention! Feu! Un, deux, trois! » Au commandement de « Feu! » la tireuse a levé le bras, amené l'arme dans la direction du but visé, et elle doit lâcher la balle avant que le « trois » ait été prononcé. On peut tirer à plusieurs à la fois et au même commandement sur des silhouettes placées l'une à côté de l'autre. C'est le tir « en poule ». Toute balle mise dans la silhouette est comptée un point. La poule est terminée quand chacune des tireuses a rencontré chacune de ses adversaires. Il ne reste plus qu'à totaliser les points et la victoire va à celle qui en a obtenu le plus grand nombre.

Un autre exercice est le tir au revolver à double action, sans armement préalable du chien. C'est proprement le tir de défense. Il s'agit d'envoyer ses balles en moins de vingt secondes sur une silhouette à 25 mètres. Cela semble assez difficile, mais l'habitude vient vite. Il suffit d'avoir un index très mobile attaquant avec décision la détente, tandis que le poignet reste d'une immobilité complète. Le cas n'est même



Feu au commandement.

pas rare qu'un tireur — ou une tireuse — obtienne ainsi de meilleurs résultats qu'en tirant au visé. Dans les poules, l'avantage est acquis à la tireuse ayant mis le plus grand nombre de balles dans la silhouette en moins de temps.

Les jeunes filles françaises, s'il faut en croire leurs éducateurs, montrent de surprenantes dispositions pour le tir. En cinq ou six leçons, elles deviennent toutes des tireuses moyennes et certaines des tireuses très adroites.

Auront-elles souvent dans la vie l'occasion d'utiliser leur talent? Les chroniqueurs ne se sont point fait faute de décocher quelques épigrammes à ces apprenties. Le charmant ironiste Georges de La Fouchardière consacrait récemment un de ses spirituels articles de *l'Œuvre* au « Revolver-Club ». Il disait : « Ces jeunes filles ne s'entraînent point à la guerre : elles s'entraînent au mariage. » Il est vrai que la lecture des faits divers où le revolver tient chaque jour plus de place dans les rapports conjugaux semble autoriser cette hypothèse irrévérencieuse. Mais ce n'est là qu'un trait d'esprit dont ne se formaliseront pas celles qui en sont l'objet. La guerre même, si nous devions la revoir, ne mettrait probablement pas un fusil entre les mains des femmes mobilisées, car elle aurait d'autres emplois à offrir à leur activité. Mais qui sait si, quelque jour, sur la grand'route, seules au volant de leur voiture, elles n'auront pas à intimider d'un geste hardi quelque malandrin? L'hypothèse n'est malheureusement pas invraisemblable.

Il n'en reste pas moins que le tir peut être pour la femme un excellent exercice. Il aiguise son jugement et son coup d'œil, il lui apprend à dominer ses nerfs. Il complète, autant que l'automobile ou le baccalauréat, une éducation qui tend de plus en plus à se rapprocher de celle de l'homme et il n'est sans doute pas un jeune homme qui, en voyant braqués sur lui ces revolvers tenus par des mains féminines, éprouvera quelque appréhension pour sa sécurité de mari. Nous vivons au contraire à une époque où il ne déplaît pas aux jeunes gens que les femmes qu'ils épousent aient quelques qualités viriles. Les tireuses du stand Gastinne-Renette sont les sœurs de ces aviatrices qui rêvent de franchir l'océan et de ces amazones qui s'en vont, comme en promenade, sur leur pur sang, de Paris à Cannes...

R. DE B.

COURRIER DE PARIS

INSOUCIANCE

Notre lobe terrestre vient de rappeler une fois de plus au roi de la création l'humilité de sa condition et la vanité de sa dictature. Périodiquement, les éléments et les forces naturelles, effrayés de notre orgueil, se livrent à une petite démonstration qui semble avoir pour but de nous prouver qu'il suffirait à notre vieille terre de se secouer un peu vigoureusement pour se débarrasser de toute la prétentieuse vermine humaine qui grouille sur son épiderme.

Hélas ! les tremblements de terre, les typhons, les cyclones, les éruptions volcaniques et tous les cataclysmes, qui jouent le rôle de « coups de semonce » dans le règlement de l'artillerie cosmique, ne nous apprennent rien. L'homme n'a jamais tenu compte de pareils avertissements. Il a pris possession de la terre, une fois pour toutes, comme d'un gros ballon mis à sa disposition pour lui permettre d'organiser ses jeux. Jusqu'au jour où le ballon éclatera entre ses mains en le projetant comme une poussière misérable jusqu'au fond des espaces interplanétaires, il continuera à s'imaginer que la terre est un plancher pour les vaches et que l'eau n'a été inventée que pour lui permettre d'y lancer des petits bateaux que les vieillards de *Faust* regardent passer en vidant leur verre.

Une fois de plus, notre vieux globe, dont la sonde des savants, des géologues et des mineurs n'a jamais pu égratigner que le tégument dans sa couche la plus superficielle, vient, si l'on peut dire, de hausser dédaigneusement l'épaule en présence de notre jactance et de notre sottise.

Vous avez vu, la semaine dernière, la splendide pyrotechnie qu'un volcan sous-marin vient de nous offrir, avec des chandelles romaines de 1.200 mètres de hauteur, pour nous empêcher d'oublier que notre planète conserve toujours un cœur incandescent. Ce combat grandiose de l'eau et du feu devrait frapper vivement notre imagination, si nous n'étions pas des microbes aussi étourdis et aussi insouciants. Il devrait nous mettre en défiance contre nous-mêmes et nous détourner d'une sécurité trompeuse. Mais rien ne nous guérira. Le feu d'artifice des Indes néerlandaises n'est pas le premier que contemplent les habitants de Java et de Sumatra. Il ne modifiera en rien la mentalité des populations malaisiennes.

Un demi-siècle ne s'est pas écoulé depuis qu'une partie de l'île Krakatau a sauté, causant la perte de 40.000 personnes, mais tous les humains avaient repris leur place dans cette contrée inquiétante, lorsque, il y a deux mois, les terribles fumerolles élevèrent au-dessus des flots de l'océan Indien leur menaçant panache de corbillard. On nous dit que, pour échapper à la noyade en cas de raz de marée, tous les riverains ont gagné les montagnes. Ils y demeureront jusqu'au moment où le cataclysme commencera à s'apaiser, puis ils redescendront en hâte sur le rivage et s'empresseront d'y construire à nouveau leurs maisons, d'y fonder leur foyer, d'y installer tous les éléments de leur fragile bonheur et d'y faire de sérieux projets d'avenir.

Faut-il s'indigner de cette imprévoyance ou s'émervueillir de ce courage ? Sur les flancs d'un volcan, dès que la lave s'est refroidie, l'homme revient gratter son petit coin de terre. Après une guerre, dans le pays le plus désolé et rendu impropre à la culture pour de longues saisons, on voit le paysan enfoncer le soc de la charrue à l'endroit précis où il creusait son dernier sillon du temps de paix. N'allez pas lui dire qu'il se condamne à un surcroît de labeur inutile et qu'il pourrait aller dans une province épargnée cultiver le sol dans de meilleures conditions : il ne vous comprendrait pas. Un

lien invisible l'enchaîne à un point précis de notre sol : l'endroit où il a le plus peiné et le plus souffert.

Lorsqu'on contemple cette héroïque obstination, cet entêtement aveugle, on est tenté d'appliquer à l'homme l'audacieuse hypothèse que Maeterlinck a esquissée dans sa *Vie des termites*, pour expliquer la mystérieuse harmonie de l'effort dispersé de certains insectes. La morale, l'intellectualité et la sensibilité collectives — si troublantes — de l'insecte humain relèvent peut-être du même postulat. Faut-il s'affliger et dénoncer cette renaissance éternelle de la confiance, de l'optimisme et de la joie dans le cœur de l'humanité souffrante ? Bien imprudent qui oserait l'affirmer. Cette grande illusion est nécessaire pour que la civilisation continue. N'oublions jamais que, pour faire de grandes choses, il faut vivre comme si l'on ne devait jamais mourir.

LE SEMAINIER.

LES THÉÂTRES

Parmi les pièces d'avant guerre de M. Henry Bernstein, *le Secret*, que *La Petite Illustration* a publié le 29 novembre 1913, a marqué une date. On y a vu à juste titre l'inauguration d'une nouvelle manière, le pathétique ne naissant plus d'une circonstance extérieure mais de la psychologie profonde des personnages. Dès cette époque, M. Bernstein commençait une évolution, qui est devenue beaucoup plus visible encore avec *la Galerie des Glaces* ou *le Venin*, vers un art plus dépouillé, plus sobre et, pour tout dire, plus classique. Le drame se muait en tragédie. Même aujourd'hui, certains considèrent *le Secret* comme le chef-d'œuvre de M. Bernstein. Il est toujours bien arbitraire de vouloir établir de ces hiérarchies. Ce qu'on peut dire, c'est que la reprise qui vient d'être faite de cette admirable pièce, au théâtre du Gymnase, en a fait apparaître une fois de plus la puissance et la perfection. On a retrouvé Mme Simone dans un rôle où elle avait laissé une inoubliable empreinte. M^{lle} Gaby Morlay, MM. Charles Boyer, Pierre Blanchard, Vargas ont été acclamés avec elle.

M. Lionel Landry, qui n'est auteur dramatique que lorsque des occupations plus austères lui en laissent le loisir, a donné à l'Odéon une pièce de haute tenue littéraire et idéologique, manifestement inspirée par la révolution russe. Elle s'intitule : *Agir*. On y voit des hommes de science se passionner soudain pour l'action, par amour de l'idée. L'un d'eux meurt, débordé par des événements qui le dépassent

et bouleversent sa pure conscience. Un autre devient un féroce commissaire du peuple, mais accomplit pourtant un acte de générosité magnanime, pour une femme, car un drame d'amour traverse ce grand drame social. Un homme de théâtre plus expérimenté eût sans doute tiré de ce sujet des effets plus puissants. Telle quelle, la pièce de M. Lionel Landry ne manque pas d'intérêt, et elle est bien jouée par MM. Balpêtré, Rozet, Richard Wilm, M^{mes} Germaine Rouer et Duard.

L'honnête Mme Cheyney, au théâtre Daunou, avait d'abord été annoncée sous le titre : *L'Honnête Mrs Cheyney*. C'est en effet une pièce anglaise, comme il y en a tant, qui se passe dans la *gentry* et met en scène des aristocrates guindés, un maître d'hôtel impeccable et fripouille, et une voleuse qui prend les apparences d'une femme du monde. La comédie originale, de M. Frédéric Lonsdale, a eu, paraît-il, en Angleterre un succès prodigieux, ce qui est peut-être étonnant quand on la considère, mais qui le devient moins si l'on songe au goût assez particulier et déconcertant du public anglosaxon pour ces histoires puériles et romanesques. En l'adaptant à notre usage, M. Louis Verneuil l'a agrémentée de scènes comiques de son cru. Cependant, l'humour anglais et l'esprit français conjugués ne réussissent pas tout à fait à nous faire accepter un dénouement où l'on voit un jeune lord demander la main de l'aventurière, voleuse de collier, qu'il a démasquée, parce que dans l'instant même où il la confondait il a reconnu la sublimité de son âme. La grâce exquise et les toilettes de M^{me} Jane Renouardt, qui est, au surplus, une parfaite comédienne fort au-dessus de son rôle, la fantaisie de M^{me} Augustine Leriche, l'habileté de MM. Pierre Juvenet, Fernand Gravey, Paul Amiot, Cousin, ainsi que l'agrément de M^{mes} Andrée Daneira et Sandré sont d'un bien utile concours.

S. M. Anatase, de MM. Mouëzy-Eon et Fontanes, cherche à renouveler le genre du Châtelet : reste à savoir si le traditionalisme du public aime ainsi à se laisser dépayser. Nous ne faisons plus le tour du monde en trente tableaux, mais on nous introduit dans un de ces royaumes de fantaisie jusqu'ici réservés à l'opérette. Usurpateur, coups d'État, révolutions populaires... mais aussi des ballets et la verve de l'excellent comique Biscot. La troupe habituelle, avec MM. Déan et Hamilton, s'est enrichie de recrues de marque : M^{lle} Jeanne Boitel, M^{me} Mady Berry, M. de Garcin.

Un fort agréable spectacle a été offert par la Petite Scène, qui a eu l'idée d'inscrire au même programme l'opéra-comique en un acte de Monsigny et Sedaine, *On ne*

s'avise jamais de tout, le proverbe de Musset : *On ne saurait penser à tout* et, sous le même titre, un autre proverbe de M^{me} Gérard d'Houville, dont une mise en scène ingénieuse a présenté très pittoresquement les six courts tableaux. La troupe de cette compagnie d'amateurs, a montré qu'elle pouvait rivaliser avec les meilleurs professionnels.

Provisoirement abandonné par les *English Players*, le théâtre Albert-1^{er} a présenté, avec *la Chasse au miroir*, humoristique lever de rideau de M. René Jolivet, dont les médecons font les frais, *Mon petit*, en sept « images » réalistes qui se déroulent dans le monde des escarpes. L'auteur, M^{lle} Colette Andris, est, paraît-il, une jeune fille de vingt-deux ans, licenciée d'histoire. On ne saurait lui faire grief de mal connaître le milieu dont elle parle, et dont l'étude ne figure pas, jusqu'ici, aux programmes de Sorbonne. Mais on peut s'étonner qu'elle ait fait choix d'un tel sujet.

On ne peut que mentionner ici le succès qu'a retrouvé, auprès du public, au théâtre Michel, *le Baptême*, de MM. Nozière et Alfred Savoir. Vieille de vingt ans déjà, cette ironique comédie sur les israélites fraîchement naturalisés Français, qui, ne pouvant changer d'accent, changent de religion, a perdu peut-être son actualité immédiate, mais non sa valeur de peinture de mœurs. — R. DE B.

LE PRINCE DE GALLES
ET SON PUR SANG FRANÇAIS

L'Angleterre, nation sportive par excellence, ne saurait être indifférente aux prouesses hippiques de l'héritier de la Couronne, et l'on peut dire que les succès remportés par le prince de Galles dans les courses où on le voit distancer ses concurrents avec entrain ne nuisent en aucune façon à sa popularité. En moins d'un an, le cavalier royal a remporté trois victoires, mais la troisième, toute récente, a eu ceci de particulier — nous le notons avec plaisir ici — que le prince est arrivé le premier au poteau sur un pur sang français.

Il y a quelques jours, le prince de Galles, qui, la veille, avait passé en revue les soldats de la garde galloise dont il est le colonel, prenait part à la course des officiers de cette même garde, à Hazelton, près de Tedbury. Dès le départ, le prince, qui montait son cheval français *Dégommé*, prit aisément la tête du peloton des concurrents. Et, bien qu'il eût perdu un étrier en sautant le dernier obstacle, on le vit arriver au poteau en dépassant le second cheval de plusieurs longueurs. D'enthousiastes ovations saluèrent cette victoire que le cheval monté par le vainqueur rendait un peu française.



Le prince de Galles, monté sur le cheval français *Dégommé*, passant la première haie dans la course des officiers de la garde galloise

LES LIVRES ET LES ÉCRIVAINS

LES MÉMOIRES DE M^{me} DOSNE

L'un des maîtres de notre littérature contemporaine, jugeant les destinées de deux autres écrivains aujourd'hui disparus et dont la grande carrière fut aidée puissamment par des ambitions de femmes, a eu, sur ces deux dames aux salons célèbres, ce mot amusant et féroce : « Elles furent les Vautrins de ces deux Rastignacs. » Entendez que l'une et l'autre, empêchées de devenir, par leurs moyens, le personnage de leurs aspirations profondes, avaient dû se résigner à se réaliser par intermédiaires. Ainsi, sans doute, en fut-il de même de M^{me} Dosne, « l'Égérie de M. Thiers », comme nous la nomme fort justement M. Henri Malo, qui publie les très précieux mémoires de cette grande bourgeoise de l'autre siècle.

M. Thiers, quand il débuta dans la politique et dans l'histoire, n'était pas riche. Il lui fallait de la fortune pour avoir de l'indépendance. L'amitié de M^{me} Dosne y pourvut.

La Société des terrains Ruggieri et Saint-Georges, composée seulement de trois personnes, dont M. Dosne, ancien agent de change, acquit, avec les jardins Ruggieri, des espaces non bâtis du quartier Saint-Georges. Elle y construisit des immeubles et, le 18 octobre 1830, vendit celui qui portait le numéro 3 de la rue Neuve-Saint-Georges à M. Thiers, conseiller d'Etat. L'acquisition se fit au prix de 100.000 francs, payables en deux ans, et dont M. Thiers alors n'avait pas le premier sou. Au terme fixé, il ne les avait pas davantage, mais, élu député, puis devenu ministre, « le lilliputien du tiers état et du tiers parti », comme le surnommaient ses adversaires, trouve un agréable moyen de se libérer en épousant Elise Dosne, qui lui apporte une dot de 300.000 francs « avec un trousseau de 20.000 francs ». « M^{me} Thiers, qui n'a que seize ans, écrit alors la duchesse de Dino, paraît en avoir dix-neuf : elle a de belles couleurs, de beaux cheveux, de jolis membres bien attachés, de grands yeux qui ne disent rien encore, la bouche désagréable, le sourire sans grâce et le front trop saillant ; elle ne parle pas, répond à peine, n'a aucun usage du monde, mais tout cela peut venir... » La spirituelle et redoutable bavarde constatait encore que M. Thiers était fort amoureux et très jaloux de sa femme dont les regards étaient bien froids pour lui.

Il n'empêche que M^{me} Thiers, comme sa mère et comme sa sœur, l'admirable Félicie Dosne, dont le dévouement se transforma plus tard en une piété du souvenir, les « trois dames de M. Thiers » ont aidé ensemble à la fortune de celui que Louis-Philippe nommait son « petit ministre ». Mais c'est M^{me} Dosne qui, avant toutes, demeure « l'Égérie ».

Dans son entourage, on l'appelle Madame Mère. Le maréchal de Castellane signale la grande influence qu'elle exerce sur Thiers, et Balzac écrit dans sa correspondance, en 1840 :

« Elle joue un rôle immense dans sa vie, et dans le moment où je vous écris elle est à peu près reine de France. »

Il ajoute :

« On ne saurait croire à quel point a été poussée la ruse méridionale de Thiers unie à la finesse de cette bourgeoise. »

M. Thiers ne trouva jamais le temps d'écrire ses mémoires. M^{me} Dosne y suppléa en s'aidant de ses notes, des billets qu'il lui adressait parfois en pleine bataille parlementaire, des nombreux documents recueillis dans l'hôtel de la place Saint-Georges, de ses souvenirs d'une admirable précision. Elle est un témoin de premier plan supérieurement informé. Ainsi lui doit-on d'avoir mis sous nos yeux les raisons secrètes qui déterminèrent la conduite des événements lors des affaires de Belgique, d'Espagne, d'Orient, des ma-

riages de la famille d'Orléans, de l'ambassade de Talleyrand à Londres. Par elle nous est restituée, dans son pittoresque familier et parfois surprenant, l'intimité de la famille royale. Ses notes sur les inquiétudes de la reine, ses commentaires sur des revues décommandées montrent l'atmosphère chargée d'angoisse où vivait « Louis-Philippe traqué », selon le mot de M. Lucas-Dubreton traitant de *l'Affaire Alibaud*.

Lors des insurrections parisiennes, — et c'est l'occasion de rappeler le très vivant petit livre de M. Charles Schmidt sur *les Journées de juin 1848*, — M^{me} Dosne veille à la défense de l'hôtel de la rue Saint-Georges. Après l'élection à la présidence de Louis-Napoléon pour lequel Thiers a d'abord pris parti, nous voyons M^{me} Dosne présider un dîner auquel le futur Napoléon III, le roi Jérôme, la princesse Mathilde assistent chez l'ancien ministre de Louis-Philippe qui était au pouvoir lorsque le prince fut emprisonné à Ham. Curieux et singulier rapprochement des époques. Entente provisoire de personnages qui ne devaient pas tarder à s'opposer de nouveau.

Sous l'Empire, le rôle de M^{me} Dosne s'efface comme celui de son gendre qui ne reprendra toute son autorité qu'à la veille et au lendemain de la guerre. Mais M^{me} Dosne ne sera plus là pour assister à ce triomphe douloureux et constater cette revanche de popularité dans les mémoires. d'un intérêt vraiment exceptionnel, que M. Henri Malo, conservateur de la bibliothèque Thiers, a eu tellement raison de nous faire connaître.

ALBÉRIC CAHUET.

Mémoires de M^{me} Dosne, l'Égérie de M. Thiers, Plon, édit., 2 volumes, 50 fr. — *L'Affaire Alibaud ou Louis-Philippe traqué*, Perrin, édit., 12 fr. — *Les Journées de juin 1848*, Hachette, édit., 6 fr.



Jeu d'échecs à la mode des Soviets.

De gauche à droite : un officier du régime tsariste (fou blanc), une église (tour blanche), une ouvrière et un ouvrier (reine et roi noirs), un « aristocrate » et sa femme (roi et reine blancs), le marteau sur l'enclume (tour noire) et un officier de l'armée rouge (fou noir).

LA POLITIQUE DE L'ÉCHIQUIER

Au doux pays des Soviets, le nivellement à outrance avait respecté jusqu'ici les rois et les reines en bois sculpté que tous les joueurs d'échecs dans le monde aiment à promener de case en case — même dans les démocraties les moins suspectes ! Mais il n'en sera plus de même désormais, car Moscou décréta l'an dernier que ces innocentes figures devaient disparaître pour faire place à des pièces moins subversives.

Simultanément, une manufacture de l'Etat mettait à l'étude un nouveau jeu dont les maquettes furent approuvées par le gouvernement après de laborieuses délibérations. Fabriqués bientôt en série, les « échecs soviétiques » commencent à faire leur apparition dans les grandes villes de Russie, et l'on peut prévoir que les « rouges » d'Europe et d'Amérique qui acceptent les directives de Moscou les adopteront avant peu.

Plus de blancs ni de noirs sur cet échiquier : les deux camps ennemis sont naturellement le Capital et le Travail, le Capital étant représenté par « l'aristocrate » et le Travail par l'ouvrier.

Et l'on peut se demander si, en faisant échec et mat le camp des ouvriers, un jour ne commettra pas un crime de « lèse-majesté ».

DÉCOUVERTE D'UNE MOSAÏQUE ANTIQUE A CONSTANTINE

Constantine, antique Cirta, capitale de la Numidie, est, sans contredit, la capitale archéologique de l'Algérie. En effet, elle est au centre d'une région où pullulent villes, villages, places fortes, exploitations agricoles antiques. Elle-même est bâtie sur l'emplacement des cités qui se sont succédé depuis les temps préhistoriques sur le fameux rocher qu'enserme le Rhumel.

Lorsqu'on en parcourt les rues, rien ne décèle le caractère archéologique de ce sol ; cependant, aucun travail de voirie, aucune démolition ne peuvent

être entrepris sans que l'on retrouve quelque document intéressant : pierres à inscriptions, fragments de sculptures, poteries, mosaïques, objets de toutes sortes.

Beaucoup de vestiges anciens sont enfouis à 2 ou 3 mètres de profondeur. Evidemment, il est impossible de démolir la ville actuelle pour mettre au jour la ville antique ; il faut donc profiter des travaux faits par la municipalité ou les particuliers.

Le 6 février dernier, en faisant des sondages pour établir des piliers devant servir à la construction d'un garage, on a trouvé, au n° 61 de la rue Nationale, une fort belle mosaïque, à environ 2 mètres sous terre, dans un ancien *fondouk*, ou hôtel arabe.

Cette mosaïque forme le pavage d'une salle rectangulaire ; elle est abîmée aux deux extrémités. Cependant, ce qu'il en reste mérite d'être conservé : nous y trouvons des documents sur la faune et sur la façon de chasser les grands fauves en Numidie aux temps antiques. Cette faune semble très variée : en effet, on voit dans les médaillons formant bordure des têtes de lion, de sanglier, de panthère, d'onagre, de porc épic, de chat sauvage, et aussi des têtes d'animaux domestiques servant à chasser les premiers, chiens de races variées et cheval.

Au-dessous de la bordure supérieure et à gauche, une antilope est terrassée par un lion, qui lui enfonce les griffes dans les chairs. Au-dessous est une maison, ce qui indiquerait que les fauves étaient alors en assez grand nombre pour s'aventurer auprès des habitations. Devant cette maison, il y a un arbre, assez naïvement représenté, et un chien flairant, qui porte au cou un collier rouge et sur le dos une bande de cuir sans doute destinée à le protéger des morsures et des coups de griffe. A côté du chien, un homme vêtu d'une tunique foncée, d'une culotte claire et de jambières, tête nue, porte un filet de chasse roulé autour de son cou.

Plus haut, et à droite un cheval alezan est attaché à un arbre. Au-dessous, deux hommes vêtus comme le premier portent un sanglier mort attaché par les pieds à un bâton qui repose sur leurs épaules.

La bordure et ces épisodes de chasse sont exécutés en cubes de marbre de nombreuses couleurs parmi lesquelles nous remarquons le blanc qui forme le fond du sujet central de la pièce, du vert, du gris, du rouge, de la terre de Sienne, de l'ocre et du noir.

Ce document sera conservé au musée de Constantine auquel M. Francini, qui préside aux travaux du nouvel immeuble, en a fait don.

JEANNE ALQUIER.

Nous publierons, le 17 mars :

Un miracle,

la spirituelle comédie en quatre actes, de M. SACHA GUITRY, qui remporta un très beau succès sur la scène des Variétés.

Puis, le 24 mars, donnant une suite à l'initiative si chaleureusement accueillie d'accorder une place aux poètes dans nos suppléments, nous consacrerons aux

Poètes féminins

un numéro de La Petite Illustration.

Le 31 mars, la reprise par la Comédie-Française de la pièce de M. PAUL GÉRALDY,

Les Noces d'argent,

nous fournira l'occasion de donner une place à cette belle œuvre dans notre collection théâtrale



Mosaïque romaine représentant des scènes de chasse, découverte dans les fondations d'un immeuble à Constantine.

La mosaïque se continuait à droite, complétant la description de la scène de chasse. — Phot. Lauffenburger.



Victor Boucher. Koval. André Brulé.

Tramel.

J. Baumer. P. Fresnay. André Roanne. Harry-Pilcer.

Les vedettes de la scène sur la piste du cirque : dans les coulisses, pendant un exercice à l'échelle de M^{lle} Dolly Davis.

Croquis d'André Galland.

LE GALA DE L'UNION DES ARTISTES

Le gala annuel de l'Union des artistes est devenu une des deux ou trois manifestations les plus brillantes de la saison parisienne, où l'élégance et le goût rivalisent au profit de la solidarité. Pour cette soirée mémorable, que ses organisateurs préparent pendant plusieurs mois avec un scrupuleux dévouement, et dont le public privilégié qui en fut l'heureux spectateur parlera jusqu'à ce qu'une nouvelle fête ait éclipsé la précédente, le Cirque d'Hiver prend une parure féerique. Ce ne sont que girandoles lumineuses d'un éblouissant effet, auxquelles cette année l'ingéniosité du maître électricien Jacopozi avait donné l'aspect de portées musicales, faisant rayonner les refrains populaires de la chanson. Dans les loges, les actrices les plus réputées de Paris voisinent avec une élite du monde, des lettres, des arts, de la politique et de ce Tout-Paris cosmopolite qui est encore Paris. Sur la piste — car nous sommes au cirque — une vingtaine de beaux jeunes hommes en habit noir impeccable, qui sont les jeunes premiers de nos théâtres, forment la traditionnelle « barrière » ; d'autres portent l'habit bleu à boutons de métal, et quatre postillons à culotte blanche et chapeau ciré font valoir le travesti de gentilles comédiennes.



Exercices équestres : Aimé Simon-Girard en gauch.

Tout est prêt : la représentation commence. Son attrait n'est point de montrer, dans l'exercice habituel de leur art, ceux qui y prennent part, mais, au contraire, de nous divertir et de nous surprendre en nous



« Grâce et Force », par M. Yonnel (de la Comédie-Française) et M^{lle} Mona Païva (de l'Opéra-Comique).

les faisant apparaître sous les aspects et avec les talents les plus imprévus. Voici un classique M. Loyal, animant de sa chambrière des chevaux en liberté, et c'est M. André Brulé. Des clowns exécutent un numéro burlesque, et il faut regarder le programme pour reconnaître MM. Dehelly et Granval, sociétaires de la Comédie-Française, M. Urban et M. Duvallès. M. Jacques Baumer, assisté de M^{lle} Oléo, s'est métamorphosé en prince Kuroki, aux mystérieux sortilèges. MM. Victor Boucher et Koval sont des gladiateurs comiques dignes de Médrano, cependant que M. Constant Rémy, M. Pizella, M^{lles} Germaine Auger, Renée Devillers et Moussia Volguine ne laissent rien à envier à de professionnels acrobates de tapis, ou M. Benglia et M^{lle} Cécilia Navarre aux virtuoses de la voltige équestre.

Mais on ne peut citer toutes les vedettes de ce copieux programme. Aux « jongleries vocales » des « Opéra-Six », qui sont M^{lles} Héduin et Gervais, MM. Rambaud, Faber, Mauran et Huberty, succèdent

les jongleries parodiques de MM. Tramel et Fresnay et, sous le titre « Grâce et Force », l'exhibition exquise de grâce et de souplesse athlétique de M. Jean Yonnel et de M^{lle} Mona Païva.

Soudain des porteurs envahissent la piste. Ils y alignent, comme à la parade, quatorze pianos. Et vingt-huit mains de pianistes, pour la plupart insoupçonnés, martèlent à la fois, avec une précision et un ensemble quasi mécaniques, des fantaisies américaines que quatorze bouches chantent à l'unisson : numéro sans précédent jusqu'ici, imaginé et réglé avec un art parfait par M. Robert Pizani. A la célèbre étoile de music-hall transatlantique, miss Beth Beri, dont les jambes sont dites « les plus belles d'Amérique », le corps de ballet du Châtelet, en tutu blanc, fait une auréole paradoxale : c'est le « modern-classic cocktail ». Un gauch passe en trombe, à la poursuite d'un Indien : M. Aimé Simon-Girard, dont le cinéma avait déjà révélé les prouesses équestres, est le gauch, et M. Rauzena, l'Indien. Au sommet d'une échelle vacillante, la menue Dolly Davis porte un défi à l'équilibre. Les « Harry's » — lisez Harry-Pilcer, Pasquali, André Roanne et M^{lle} Hellé-Nice — présentent un audacieux travail à la batoude élastique. M^{me} Huguette ex-Duflos est une apparition toute blanche parmi l'envol blanc de ses pigeons dressés.

Il est fort tard, et un souper prolonge encore dans la gaîté et l'animation cette nuit unique. Grâce à elle, des vieux jours de comédiens trouveront un abri et plus d'une infortune émouvante et secrète son allègement. — R. DE B.

FAITS DE LA SEMAINE

— On a inauguré le service de liaison postale aérienne qui va relier régulièrement la France à l'Amérique du Sud.

— M. de Fontenay, ancien ambassadeur de France à Madrid, est nommé ambassadeur près le Saint-Siège en remplacement de M. Doucet, décédé.

— Parmi les morts de ces jours derniers : Edmond du Mesnil, directeur du journal *le Rappel*, où il défendait la politique radicale patriote, de tradition dans cette maison fondée par Victor Hugo.

— Un monument élevé à la mémoire du professeur Gilbert, l'un des rénovateurs de la pathologie hépatique, a été inauguré à l'Hôtel-Dieu de Paris.

— A Londres, la commission royale des récompenses aux inventeurs a distribué une somme de 3.000 livres à M. A. Caquot, ingénieur français, dont le ballon saucisse rendit pendant la guerre de grands services aux Alliés ; elle a donné d'autre part 200 livres à M. Louis Lumière pour sa lampe catalytique.